

PRINTEMPS 2021
PRIX : 4,95 \$

La cohabitation et les colocataires, un choix judicieux? PAGE 12

Panorama des plantes indigènes du Canada, pour le jardin PAGE 16

SAGE



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX



PRÊTER SA VOIX AUX SANS-VOIX

Le nouvel ombudsman des vétérans du Canada, Nishika Jardine, sait ce que représente le passage du service militaire actif à la vie civile. Ses décennies d'expérience la guideront.

PAGE 8



Toujours à vos côtés

Alors que nous nous adaptons tous aux changements nécessaires en raison de la COVID-19, l'assurance automobile et habitation devrait être la dernière chose dont vous devriez vous soucier. C'est pourquoi nous pouvons dépendre de nos amis chez Johnson Assurance pour faciliter les choses grâce à des économies et des avantages importants, et vous offrir un service attentif et bienveillant.

-  Économisez jusqu'à 20 % lorsque vous regroupez l'assurance habitation et automobile*
-  Pardon du premier accident automobile
-  Milles de récompense AIR MILES^{MD}‡
-  Service d'urgence de règlement des sinistres 24 heures sur 24



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

DES TAUX PRÉFÉRENTIELS

POUR L'ASSOCIATION
NATIONALE DES RETRAITÉS
FÉDÉRAUX

1.855.428.8744

johnson.ca/economies

Mentionnez le code de
groupe **FS** pour profiter des
taux préférentiels.

APPELEZ POUR
UNE SOUMISSION ET
COURRIZ LA CHANCE DE

**GAGNER
UN PRIX DE
20 000 \$
EN ARGENT
COMPTANT!**

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. Les polices d'assurance habitation et automobile sont principalement souscrites auprès de Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA »), qui en outre traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits ne s'appliquent qu'aux polices souscrites auprès d'UCA. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. Les assurances habitation et automobile ne sont pas offertes au Nunavut. JI et UCA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions, des frais supplémentaires et des restrictions peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. *Les économies de services groupés s'appliquent aux polices d'assurance habitation (bâtiment et contenu) lorsque les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès d'UCA. †Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des polices ordinaires d'assurance habitation et auto souscrites auprès d'UCA. Lors du paiement d'une prime, un (1) mille est accordé pour chaque tranche de 20 \$ de prime (taxes incluses). Les milles ne sont pas offerts en Saskatchewan ni au Manitoba. ‡RIMC Les marques de commerce et les marques déposées de Royalties Limited Partnership sont utilisées en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et JI (au nom d'UCA). †AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. Le concours se déroule du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 et est ouvert à tous les résidents autorisés du Canada (excluant Nunavut), ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence et qui sont membres d'un groupe reconnu de JI (sauf les membres d'un groupe du secteur des soins de santé), avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) prix à gagner : 20 000 \$ CA. Des conditions ou restrictions peuvent être appliquées. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Un test d'aptitude en mathématiques est requis. Règlement : johnson.ca/argent2020

SURVIVRE À LA COVID, AVEC UN ESPOIR RENOUVÉ

JEAN-GUY SOULIÈRE

À la même époque l'année dernière, j'écrivais mon article pour le numéro du printemps 2020 de Sage. Mon titre allait être : «L'ANRF : Vision 20/20 pour l'année 2020 et par la suite». L'objectif était de renforcer le fait que, avec notre plan stratégique quinquennal, notre Association avait une vision claire de ses progrès pour l'avenir. Et puis, alors que je terminais l'article, la COVID-19 a frappé et cette vision claire est soudainement devenue floue et incertaine.

En réfléchissant à cet article alors que je rédigeais celui-ci, j'ai conclu que tout est fragile en ce moment, y compris la croissance continue de notre Association. Notre santé, notre sécurité, notre mode de vie et l'environnement sont fragiles. Même la démocratie est fragile, si nous regardons nos voisins au sud. Toutefois, certains éléments font en sorte que beaucoup d'entre nous demeurent forts dans un environnement fragile. J'entends par cela notre conscience sociale, notre esprit de collectivité, notre volonté de nous entraider, notre force qui nous garde en sécurité et en bonne santé en respectant les protocoles de santé publique, et notre capacité à nous adapter à une réalité très différente, même si c'est très difficile.

Ce qui a permis à l'Association de rester forte tout au long de la pandémie est l'engagement à l'égard de nos trois piliers de gouvernance : nos bénévoles au sein des sections, notre conseil d'administration et notre personnel de haut calibre, qui s'est adapté avec succès à la situation et a continué à soutenir et à servir nos membres. Ce qui a fait la force de l'Association est également le fait que la plupart des membres ont renouvelé leur adhésion. Certains sont partis parce qu'ils n'adhéraient à l'Association que pour les avantages de l'assurance voyage. Cependant, la grande majorité des membres savent que l'Association est la meilleure assurance pour protéger nos prestations en tant que retraités. Des prestations qui, soulignons-le, sont également fragiles, car les gouvernements

devront envisager toutes les pistes possibles lorsque nous commencerons à devoir éponger les énormes déficits causés par la pandémie.

L'Association est également très influente et joue un rôle indispensable, à titre de principale organisation de défense des intérêts des aînés. Votre adhésion nous permet de contribuer à assurer une vie plus sûre et plus saine à ceux d'entre nous qui devront un jour vivre dans des établissements de soins de longue durée. Notre approche en matière de défense des intérêts, qui consiste à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils définissent et mettent en œuvre une stratégie pour les aînés comprenant l'élaboration de normes nationales pour les établissements de soins de longue durée, est en cours de promulgation à différents niveaux de gouvernement. Les quelques dollars que vous payez pour votre adhésion produiront donc d'excellents dividendes, puisque vous deviendrez les architectes d'un meilleur Canada pour tous les aînés. Et, si vous êtes comme moi, c'est pour cela que vous êtes membre.

Il y en aura toujours qui se demanderont : «Qu'est-ce que j'y gagne? ». Si on vous pose cette question, répondez simplement que, grâce à votre adhésion, vous protégez vos prestations et contribuez à un meilleur Canada pour tous les aînés du pays, pour leur permettre de vieillir dans la dignité et la sécurité. La fragilité des circonstances actuelles est plus que compensée par la force de personnes comme vous et moi. Grâce à



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux)

l'arrivée du vaccin contre la COVID-19, nous reviendrons progressivement à une sorte de normalité, mais elle ne sera plus jamais la même. La fragilité qui nous a menacés au cours de l'année écoulée subsistera. Elle ne sera probablement pas aussi visible, mais elle sera là. Votre soutien continu envers notre Association nous aidera à rester forts, pour faire face à tous les problèmes qui se présenteront.

P.-S. La pandémie a renforcé l'importance des communications numériques, surtout en temps de crise. Pour nous faire part de vos coordonnées les plus récentes, envoyez un courriel à notre équipe des services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca, ou composez notre numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300 (à Ottawa, composez le 613-745-2559). ■



SOMMAIRE

3 MESSAGE DU PRÉSIDENT

6 CHER SAGE

8 « PRÊTER SA VOIX AUX SANS-VOIX »

Première femme à devenir ombudsman des vétérans, Nishika Jardine aidera les vétérans, en particulier ceux qui sont autochtones, à se faire entendre. **MURRAY BREWSTER**

12 VIVE LES COLOCS

Pour la première fois au Canada, la majorité des ménages ne comptent qu'une seule personne, mais vivre seul devient un défi de taille en vieillissant. **JULIE BEUN**

16 FLEURS ET PLANTES BIEN DE CHEZ NOUS

Le printemps approche à grands pas. Notre sondage pancanadien sur les plantes faciles à cultiver vous aidera à planifier votre jardin. **JENNIFER CAMPBELL**

22 « CONTINUONS À NOUS FAIRE ENTENDRE »

L'infirmière auxiliaire autorisée Anita Dickson a une expérience chevronnée des soins aux aînés des secteurs public et privé en C.-B. Et elle veut leur apporter des changements. **JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ**

24 À L'ABRI DE LA TEMPÊTE

Le changement climatique entraîne des risques accrus pour les propriétaires. Veillez à souscrire une assurance habitation à la hauteur. **MARG BRUINEMAN**

27 NE PARTEZ PAS DE LA MAISON SANS SUIVRE CET AVIS

Cinq conseils sans pareil pour votre escapade routière.

28 LA REPRISE DES VOYAGES

Barbara Couto, directrice de l'Office du tourisme en Espagne, parle des mesures de sécurité prises par les autorités espagnoles.

30 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

Grâce à nos bénévoles, la première année de Rayonnement 338 connaît un franc succès. **AMY BALDRY**

32 BILAN SANTÉ

Le Canada doit repenser le vieillissement en bonne santé. **JESSICA SEARSON**

33 INFOPENSIONS

Les consommateurs, les gouvernements et les investisseurs des régimes de pension préfèrent de plus en plus les politiques soucieuses du climat. **PATRICK IMBEAU**

35 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Retraités fédéraux offre beaucoup de possibilités de bénévolat.

37 UNE CARRIÈRE QUI RETOURNE AUX SOURCES

Simon Coakeley possédait la passion et l'expérience nécessaires pour diriger Retraités fédéraux. Maintenant, il est à l'Association du Barreau canadien. **JENNIFER CAMPBELL**

38 DERNIÈRES NOUVELLES

40 UN DÉBUT DE VIE DIFFICILE MÈNE À UN BÉNÉVOLAT SUBSTANTIEL

En plus de travailler à temps plein, Tony Yee, membre de l'Association, a fait 50 000 heures de bénévolat pour la Croix-Rouge canadienne en 45 ans. **CHARLES ENMAN**

41 VOTRE SECTION EN BREF

45 AVIS DE DÉCÈS

46 RECRUTEMENT ET SERVICES AUX MEMBRES

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Jennifer Campbell

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Amy Baldry, Julie Beun, Murray Brewster, Marg Bruineman, Jean-Sébastien Côté, Doug Crawford, Charles Enman, Chad Hiplito, Patrick Imbeau, David Kawai, Jessica Searson

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Célyne Gagnon, Caroline Bernard, Sandra Pronovost, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ DE RÉDACTION DES PUBLICATIONS

Roy Goodall, Rick Brick, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence. Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.





Rabais exclusif pour les membres de Retraités fédéraux

10 % DE RABAIS sur nos forfaits Voix et textos¹ | **15 % DE RABAIS** sur nos forfaits de données¹

Un service de sans-fil abordable et fiable pour aider les Retraités fédéraux à garder le contact

Pourquoi SimplyConnect ?

- ✓ Couverture réseau **LTE nationale** fiable
- ✓ Service à la clientèle **canadienne amical** 🍁
- ✓ Forfaits à partir de ~~18~~²⁰ \$/mois¹
- ✓ Grand choix de téléphones à partir de 0 \$²
- ✓ **Garantie de remboursement de 30 jours**
- ✓ **Livraison gratuite jusqu'à votre porte**
- ✓ **Pas de frais d'activation**

Option la plus prisée

~~45~~ \$

38²⁵ \$

par mois¹
contrat de 2 ans

6 Go
de données

Également inclus :

- Appels illimités partout au Canada
- Messages illimités
- La boîte vocale, et l'afficheur du numéro et du nom

+



moto g stylus

0 \$²

contrat de 2 ans

Tous les forfaits, téléphones et promotions sont disponibles à sansfil.simplyconnect.ca

Composez le 1 844 483-2295 dès aujourd'hui !

L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 2021 ou jusqu'à épuisement des stocks et peut être modifiée sans préavis. 1 Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. 2 Le prix de l'appareil et le forfait mensuel minimum s'appliquent pour chaque ligne, et varient selon le contrat et le forfait choisis. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent à un contrat de 2 ans. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 844 483-2295 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux pour plus de détails.

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Cher Sage,

Je ne suis pas encore à la retraite et je ne connaissais pas votre organisation jusqu'à aujourd'hui. J'ai lu mon premier article dans votre inventaire, «La tendance des soins à domicile s'affirme» de Holly Lake, qui a vraiment suscité mon intérêt. Bien rédigé, il comprenait des idées solides et applicables. J'ai compris que tous les Canadiens âgés pourraient bientôt bénéficier des efforts de [Isobel] MacKenzie (C.-B.), Suzanne Brake (T.-N.-L.) et Norman Bossé (N.-B.). Félicitons-les de leur vision et leurs efforts! Continuez votre bon travail!

Loriane Beaudoin Perry

Cher Sage,

J'attire votre attention sur la page 13 où on indique que Kevin Vickers a perdu son siège lors des élections du 14 septembre au Nouveau-Brunswick. En fait, il n'a pas perdu le siège. Il ne l'a pas remporté. Le titulaire a été réélu. J'aime vraiment votre magazine. Je sais aussi qu'une énorme quantité d'informations nous est transmise à tout moment. À nouveau, félicitations pour cette publication informative.

Paul Belliveau

Cher Sage,

L'article «Alléger son nid» était excellent; cependant, vous n'avez pas mentionné que toute personne emménageant dans un appartement en copropriété devrait être prête à se porter volontaire pour siéger à son conseil d'administration ou à l'un des comités. N'achetez pas une copropriété en pensant que vous n'aurez jamais à vous préoccuper de l'entretien ou d'autres questions. C'est votre foyer. Vous devriez être prêt à participer aux décisions concernant son entretien et ses améliorations. Ces éléments déterminent vos frais mensuels.

Cette année, de nombreux appartements en copropriété ont subi une augmentation considérable de leurs assurances, et le bon entretien de l'immeuble est un facteur déterminant de cette augmentation.

Kathleen Moffatt

Cher Sage,

Je suis retraité fédéral et je mets en garde tous ceux qui envisagent de vivre en copropriété. Assurez-vous de bien examiner la loi de votre province sur la copropriété pour savoir comment elle est appliquée. Nous vivons en Saskatchewan et notre loi est autoréglémentée. Si vous avez un problème, il n'y a aucun recours et aucun organisme gouvernemental ne s'assure que le conseil d'administration respecte la loi. Votre seul recours est d'engager un avocat et, d'après mon expérience, la plupart des avocats connaissent peu la loi provinciale et facturent au moins 200 \$ l'heure. Avant d'acheter, je vous recommande également de lire les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sur une période d'au moins un an et de revoir son fonds de réserve.

Carl Bungay

Cher Sage,

J'ai trouvé votre récent numéro très intéressant et informatif, surtout les articles sur les soins de santé de longue durée. Je sais que le premier ministre voudrait des normes nationales, mais que les provinces

voient la santé comme leur chasse gardée, tout en demandant l'argent du fédéral. Vous traitez très bien de ce dilemme.

Vous avez certainement communiqué avec tous les ministres de la Santé, des Aînés, des Services sociaux, etc., provinciaux et fédéraux. Mais il faut que plus de politiciens se fassent champions des initiatives appropriées. Je vous presse donc de faire parvenir un exemplaire de *Sage* à tous les politiciens du Canada, même les politiciens municipaux.

Richard Asselin, Ottawa, Ont.

(Excellente suggestion. Nous allons commencer par inclure les gouvernements provinciaux du Canada à notre liste de diffusion.)

Cher Sage,

En Angleterre, ma sœur et une autre dame âgée que j'ai connue là-bas ont toutes deux vécu dans leur propre maison jusqu'à leur décès, en grande partie parce que les autorités locales fournissent gratuitement des «soignants» aux personnes âgées vivant seules. Cette personne s'occupait de sa cliente matin et soir. Cette simple procédure permet à de nombreuses personnes âgées de rester confortablement chez elles au lieu d'être placées, à grands frais, dans un établissement.

Ma sœur a embauché une femme de ménage et un jardinier, et les supermarchés britanniques livraient des produits de première nécessité bien avant Loblaw's. Sa bibliothèque publique locale lui apportait des livres toutes les deux semaines. Et le service postal britannique civilisé continue de livrer à domicile, plutôt que dans des «boîtes aux lettres communautaires pratiques» si peu pratiques pour les aînés.

Ici, à Halifax, il est difficile et coûteux d'obtenir de l'aide à domicile. Enfin, nous pouvons maintenant faire livrer de la nourriture. À l'évidence, il serait judicieux, sur le plan financier, que les gouvernements locaux canadiens investissent dans un système de soins à domicile.

Jean Cameron, Halifax, N.-É.

Cher Sage,

Je tiens à féliciter Jean-Sébastien Côté pour son article complet et instructif sur ce qui doit être fait pour remédier à l'horrible traitement que les aînés reçoivent en matière de soins financés par l'État. Les décès causés par la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée ont surpris le public et suscité des appels à une action urgente. M. Côté répond de manière exhaustive à la question de la forme que cette action devrait prendre.

[Cela dit,] je pense que sa suggestion voulant qu'adopter des normes nationales et des règlements améliorés soit une meilleure idée que l'élimination des foyers à but lucratif est vouée à l'échec. Il suffit d'un premier ministre intransigeant, comme l'Albertain Jason Kenney, pour contrecarrer les efforts visant à instituer une norme nationale. Les gouvernements provinciaux ont démontré leur réticence à exercer une réglementation judicieuse de cette industrie. Ne vous méprenez pas : pour le secteur privé et ses défenseurs au sein du gouvernement, de tels

soins ne sont qu'une forme d'industrie de plus, et non un droit de la personne.

Je ne vois pas d'autre option que confier la responsabilité directe des soins de longue durée aux provinces, avec un financement approprié fourni par les deux niveaux de gouvernement. Pour citer M. Côté : « Personne ne doit faire des profits sur des services sociaux offerts aux personnes les plus vulnérables de notre société ». Je suis tout à fait d'accord.

Christopher Morry, Rockland, Ont.

Cher Sage,

Retraitée fédérale et infirmière autorisée ayant travaillé comme administratrice dans le domaine des soins et de l'aide à domicile pendant les huit dernières années de ma carrière, j'ai pris ma retraite en 1996. Même à l'époque, nous faisons pression pour obtenir davantage de financement pour le soutien à domicile et la reconnaissance du rôle des aidants naturels. Le cri de ralliement d'alors était « finissons-en avec les études, passez

à l'action ». Des années plus tard, rien n'a changé. En fait, c'est encore pire. En voici un petit exemple : les soins des pieds à domicile ne sont plus couverts par la Sun Life dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique, à moins d'être donnés par une infirmière autorisée, ce qui est impossible dans la plupart des petites communautés.

Maintenant âgés de 85 et 82 ans, mon mari et moi avons nous-mêmes besoin de services de soins et d'assistance à domicile, comme au Danemark. Merci de votre travail de défense des intérêts à cet égard, mais veuillez mettre l'accent sur l'action plutôt que sur des études supplémentaires.

Mary Langille, Trail, C.-B.

(Des systèmes de soins à domicile et de soins de longue durée bien financés et solides, et la garantie d'un continuum de soins alors que nous vieillissons, sont les fondements de notre travail de défense des intérêts, qui demande la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour les personnes âgées. Pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez faire une différence, visitez retraitesfederaux.ca/.)

L'IMMOBILIER ET LES DÉMÉNAGEMENTS SONT DES SERVICES ESSENTIELS, MÊME PENDANT LA PANDÉMIE



PRÊT À VIVRE VOTRE MEILLEURE VIE DANS UNE NOUVELLE MAISON?

N'OUBLIEZ PAS VOS AVANTAGES EN MATIÈRE DE DÉMÉNAGEMENT ET D'IMMOBILIER, À TITRE DE MEMBRE DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX.

Une récompense monétaire

Sur vos achats et ventes de biens immobiliers lorsqu'ils sont coordonnés par l'entremise du programme conclu entre Retraités fédéraux et RSG. Une équipe d'agents immobiliers de premier ordre partout au pays.

Une coordination des services de déménagement professionnelle

Souvent pour un total inférieur à celui du devis sur les services de déménagement, et avec des chauffeurs et des équipes de premier ordre.

Une vérification de facture gratuite

Avant de payer votre facture de déménagement.

Pour vos amis et votre famille aussi

Recommandez le groupe RSG à vos amis et à votre famille; ils sont également admissibles.



 **Le groupe de relogement RSG**
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

1-866-865-5504

visitez : relocationservicesgroup.com

« PRÊTER SA VOIX AUX SANS-VOIX »

Première femme à devenir ombudsman des vétérans, Nishika Jardine aidera les vétérans, en particulier ceux qui sont autochtones, à se faire entendre.

MURRAY BREWSTER



Par une belle et chaude journée d'été en 2010, Nishika Jardine, alors lieutenant-colonelle, a laissé son commandement de l'école du Corps du Génie électrique et mécanique royal canadien.

Elle était, de son propre aveu, en période de réflexion.

En regardant le terrain du rassemblement des grades de l'école à la base des Forces canadiennes de Borden, M^{me} Jardine a compris que son mandat à l'école était la réalisation dont elle serait fière au cours de sa carrière militaire comptant plusieurs décennies.

Les pensées tourbillonnaient dans son esprit. Comment deux années avaient-elles pu « disparaître » si rapidement? À peine hier, elle avait pris le commandement, aujourd'hui elle partait.

Elle allait en Afghanistan, en déploiement au dernier quartier général de la force opérationnelle assignée à une mission tirant rapidement à sa fin pour le Canada. Ce que nous laissons derrière, comment et dans quel état nous le faisons, est l'une de ces questions-jalons urgentes que nous nous posons tous.

Pour certains, un changement de commandement peut être une étape de carrière indifférente. Mission terminée, on passe à la suivante. M^{me} Jardine, elle, a plutôt ressenti le poids de la confiance qui lui avait été accordée.

« Devenir commandant représente une responsabilité incroyable; [vous] n'êtes pas seulement responsable du travail de chaque unité, mais aussi de la vie de ces hommes et de ces femmes qui vous ont été confiés », dit-elle, pendant l'entrevue à son domicile à Alliston, en Ontario.

L'un des conseils les plus judicieux qu'elle ait reçus émane d'un adjudant-chef, pour qui le secret d'un leadership militaire réussi était : « Ma mission, mes hommes, et moi. » (Le terme « hommes » est le terme générique pour tous les autres grades.)

M^{me} Jardine a une interprétation légèrement différente : Les gens passent en premier.

« J'ai pris soin de mes hommes parce que je savais que si je prenais soin d'eux, ils prendraient soin de ma mission. »

Et elle adhère toujours à cette philosophie.

« Ce dont je suis la plus fière, c'est de prendre soin de mes hommes », dit-elle. « Je mets mes hommes au premier plan, autant que je le peux. »

Cette philosophie convient parfaitement au poste d'ombudsman des vétérans.

« Devenir commandant représente une responsabilité incroyable; [vous] n'êtes pas seulement responsable du travail de chaque unité, mais aussi de la vie de ces hommes et de ces femmes qui vous ont été confiés ».

M^{me} Jardine a pris sa retraite de l'armée en 2019, avec le grade de commandante adjointe du Collège des Forces canadiennes. Au début, elle a eu du mal à trouver un sens à sa vie sans uniforme. « En un clin d'œil », elle est passée d'un poste à responsabilité à une vie familiale paisible et anonyme.

Lorsque le poste d'ombudsman a été annoncé l'année dernière, elle a su immédiatement qu'elle le voulait.

M^{me} Jardine accepte ce poste en connaissant bien le fardeau d'être une vétérane en transition et, contrairement à ses prédécesseurs, elle comprend bien les aléas des sections de l'armée.

PHOTO Nishika Jardine, photographiée ici devant la muraille militaire de l'arène d'Alliston, prévoit de répartir son temps entre Ottawa et Alliston, en Ontario, où elle habite. Photo : Doug Crawford



Lors de son dernier déploiement, M^{me} Jardine est allée en Afghanistan, au dernier quartier général d'une force opérationnelle assignée à une mission tirant rapidement à sa fin pour le Canada.

En tant qu'ingénieure en maintenance de base, M^{me} Jardine a servi dans l'Armée de terre à Gagetown, au N.-B., dans la Marine à Esquimalt, en C.-B., et dans la Force aérienne en tant qu'officière ingénieure électrique et mécanique de la 19^e Escadre Comox, en C.-B.

En plus du déploiement en Afghanistan, elle a occupé divers rôles, et à divers grades, dans les tranchées du Quartier général de la Défense nationale.

Son approche est humble et humaine, même si elle reconnaît qu'elle a beaucoup à apprendre sur ce travail. Sa compassion, cependant, se manifestait déjà dans son premier rapport, publié le 19 janvier 2021. Il porte sur les difficultés des familles de militaires dont l'accès aux soins de santé mentale a été restreint en raison d'une interprétation moins généreuse des règlements.

Constatant une « injustice », elle a exprimé sa détermination à la corriger. Il reste à voir si elle réussira, car le gouvernement libéral, tout en promettant une révision, semble réticent par rapport à certaines des solutions politiques (notamment le traitement législatif séparé des familles des vétérans) qu'elle a proposées.

Faire des sans-voix une priorité

Prêter sa voix aux sans-voix, en particulier aux vétérans autochtones, constitue une priorité de premier plan pour M^{me} Jardine.

La communauté des vétérans compte une minorité largement silencieuse qui commence à être reconnue et entendue, qu'il s'agisse des femmes ou des LGBTQ2, pour lesquels Anciens Combattants Canada (ACC) a récemment mis en place un bureau.

Selon M^{me} Jardine, il est utile d'attirer ceux qui ont servi et ont, pour diverses raisons, « du mal à dire qu'ils sont vétérans ».

Cela ne se résume pas aux avantages et prestations, c'est aussi la question de reconnaître le service.

« À titre personnel, les vétérans autochtones sont la priorité numéro 1; apprendre et comprendre leurs voix », dit M^{me} Jardine.

La reconnaissance par l'ombudsman du fait que certaines voix sont sous-représentées, a été la principale préoccupation de Marie-Claude Gagnon, fondatrice du groupe *Just 700* (Seulement 700) qui a mené un recours collectif contre le gouvernement fédéral en réaction à des décennies de violence et de harcèlement sexuels dans les rangs.

Dans une entrevue, M^{me} Gagnon a déclaré que le défi, pour l'ombudsman, sera de trouver un moyen d'être à l'écoute des « personnes qui ont des préoccupations, des préoccupations profondes qui n'ont pas été prises en compte depuis des années [et] de pouvoir faire entendre ces préoccupations ».

Elle s'attend à ce que M^{me} Jardine mette l'accent sur les femmes qui ont servi, non pas parce qu'elle est la première femme ombudsman pour les vétérans, mais parce que c'est un enjeu politique important.

Il existe de plus en plus de preuves montrant que les femmes, qui représentent environ 12 % des libérations annuelles des Forces armées, ont plus de mal que les hommes à s'adapter à la vie après le service.

Les recherches menées par ACC ont conclu, il y a quatre ans, que les femmes vétérans

couraient un plus grand risque de vivre leur vie post-militaire avec une forme quelconque de blessure ou d'invalidité résultant de leur service. Elles déclarent aussi, plus fréquemment que les hommes, une qualité de vie inférieure et une prévalence plus élevée de problèmes de santé mentale.

Le défi, pour l'ombudsman, sera de trouver un moyen d'être à l'écoute des « personnes qui ont des préoccupations, des préoccupations profondes qui n'ont pas été prises en compte depuis des années [et] de pouvoir faire entendre ces préoccupations ».

Des analyses distinctes — les études de 2017 et 2019 sur la mortalité par suicide des vétérans — ont révélé que le ratio de suicide des femmes vétérans, comparativement à celui des femmes de la population générale, est plus élevé que pour les hommes.

Les problèmes que vivent les femmes vétérans sont bien établis, dit M^{me} Gagnon, et maintenant « quelqu'un doit creuser la question et se demander pourquoi la transition est plus difficile pour les femmes et pourquoi elles attendent plus longtemps ».

En tant que femme, M^{me} Jardine apportera une perspective différente à son travail, mais se concentrer sur le genre peut être une arme à double tranchant, dit M^{me} Gagnon. Être une femme « pourrait être une bonne chose, mais cela dépend vraiment de sa volonté de s'exprimer et d'exprimer son opinion. Ce n'est pas parce qu'une femme est en poste que son point de vue aura nécessairement plus de répercussions concrètes. « Cela dépend vraiment de ce qu'elle pense que son rôle devrait être. »

« Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'ombudsman n'est pas un défenseur. Nous défendons l'équité. Et cette nuance est vraiment importante. »

Elle soupçonne que la difficulté, pour M^{me} Jardine, « sera la même que celle de tous les autres titulaires du poste avant elle », parce que l'ombudsman ne peut que faire des recommandations. Le gouvernement peut les suivre ou les ignorer.

Les conseils des autres

Le dernier ombudsman, le colonel à la retraite Craig Dalton, a rapidement quitté ses fonctions pour un nouveau poste. Quelques mois avant son départ, il a déclaré à *CBC News* que le mandat du bureau devrait être revu et qu'il faudrait envisager de remplacer le statut de conseiller ministériel de l'ombudsman par celui d'agent du Parlement. Son évaluation provient d'un grand nombre de réunions avec des vétérans et des défenseurs des vétérans, dont beaucoup ont déclaré avoir perdu confiance dans l'indépendance du bureau.

À l'époque, le ministre d'ACC, Lawrence MacAuley, s'était dit ouvert à une révision, mais rien ne s'est produit. Aujourd'hui, le

dilemme revient à M^{me} Jardine. Pour sa part, elle se dit encore en train d'apprendre, mais ne voit pas de conflit inhérent entre les rôles.

« Je ne vois pas de conflit », dit-elle. « Je ne vois pas d'équilibre. Je ne vois pas de problème; très franchement, je n'en vois tout simplement pas. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'ombudsman n'est pas un défenseur. Nous défendons l'équité. Et cette nuance est vraiment importante. »

Dans chaque cas, elle se demandera si le vétéran a été traité de manière équitable par le ministère et si le résultat, pour l'individu, a été juste.

Le premier ombudsman des vétérans du pays, le colonel à la retraite Pat Stogran, a déclaré en début de mandat qu'il « s'en était tenu au mandat », mais que, à mesure que des dossiers politiques et des cas importants se présentaient, il a eu du mal à concilier les rôles de défenseur et de conseiller.

« Il est clair que je n'avais pas la formule », dit M. Stogran, qui n'a rempli qu'un seul mandat.

Son mandat a pris fin à la suite d'une série d'affrontements très médiatisés, vers la fin de son mandat, lorsque ses enquêteurs et lui-même ont commencé à découvrir des problèmes et des inégalités.

Selon M. Stogran, quelle que soit son opinion, M^{me} Jardine — et chaque ombudsman — doit « absolument et entièrement » faire face à la contradiction au cœur même du poste.

Un autre ancien défenseur a déclaré avoir trouvé l'expérience parfois tout aussi frustrante.

« Tant que j'ai emboîté le pas, tout allait bien », observe Gary Walbourne, qui a été ombudsman adjoint des vétérans et ombudsman des Forces canadiennes, « mais lors des remises en question; lorsque des rapports fondés sur des preuves tangibles sont indéniables, c'est là que les difficultés politiques se présentent pour l'ombudsman ».

M. Walbourne, qui a pris une retraite anticipée après s'être brouillé avec le ministre de la Défense Harjit Sajjan, estime qu'il est toujours possible de trouver le bon équilibre.

« À mon arrivée dans la fonction publique, on m'a dit de dire la vérité au pouvoir en place, et c'est ce qui a été encouragé », dit-il.

Mais cela dépendait en grande partie de la personne recevant les conseils ou les suggestions. Certains ministres étaient prêts à entendre les faits et les preuves, d'autres non. Certains « n'aimaient pas les conseils s'ils ne correspondaient pas » à leur point de vue ou à celui de l'institution.

Pour trouver un équilibre, l'ombudsman devra établir une relation avec le ministre.

M. Walbourne encourage M^{me} Jardine à considérer son poste comme s'apparentant à celui du « canari dans la mine de charbon », où le défenseur est exposé aux conditions réelles sur le terrain.

« Pour être efficaces, ces bureaux de l'ombudsman devront s'affranchir des ministères », déclare M. Walbourne, qui souligne la force du principal défenseur du pays — le vérificateur général — et le pouvoir qu'a son bureau d'effectuer des changements.

M^{me} Jardine a déclaré qu'elle n'hésitera pas à s'opposer à ACC au besoin, et que la structure actuelle du rôle de l'ombudsman « est à la fois utile et honorable ».

« J'ai l'immense privilège d'avoir obtenu cette possibilité de servir, de continuer à servir ma communauté », conclut-elle. ■

La caporale-chef Anouk Beauvais salue des jeunes filles afghanes lors d'une patrouille pédestre dans le district de Panjwayi, dans le cadre de l'opération Athéna, au sein de laquelle M^{me} Jardine a également servi.



Photo : Caporal Simon Duchesne

Murray Brewster est rédacteur principal spécialiste de la défense pour *CBC News*. Il couvre l'armée canadienne et la politique à la Colline du Parlement depuis plus de 15 ans.

VIVE LES COLOCS

Pour la première fois de l'histoire canadienne, la majorité des ménages ne comptent qu'une seule personne, mais vivre seul devient un défi de taille en vieillissant.

JULIE BEUN



Parcourir la page Facebook de Catherine Johns, c'est voir une femme qui ne tient pas en place.

La voici pagayant furieusement le long des eaux vives de la rivière Madawaska en Ontario, soucieuse d'éviter ses berges rocailleuses. Là, ballottant sur les flots de la baie Georgienne à bord d'un kayak, elle sourit à la caméra, entourée d'une bande d'amis. Plus loin, son profil Facebook évoque le quotidien d'une vie trépidante : escapade de voile sur le lac Ontario, camping à Clark Island, randonnée en Gaspésie, ski de fond le long de la ceinture de verdure à Ottawa.

À l'âge de 64 ans, sa vie est un tel tourbillon d'activités qu'on peut comprendre sa décision, il y a six ans, de prendre sa retraite de son poste au Bureau du vérificateur général du Canada. Sinon, comment pourrait-elle profiter de tous ses loisirs?

Pourtant, malgré sa vie animée — la panoplie d'équipements de plein air qui occupe sa maison située dans le quartier verdoyant de Glebe, à Ottawa, en témoigne —, M^{me} Johns admet qu'il lui manque quelque chose.

Catherine Johns



PHOTO : DAVID KAWAMI

PHOTO Des résidents du complexe de cohabitation pour aînés Harbourside, sis en bordure de la mer à Sooke, en C.-B., se promènent le long de leur quai privé. À partir de la gauche : Marisa Collins, John Boquist, Frank Antonsen et Adrienne Booth, avec les chiens Chester et Zeke. Photo : Chad Hipolito

«Je vis seule. Si je me blesse en descendant l'escalier, personne ne le saurait», dit-elle. «Avant la COVID, je me rendais à un cours d'aquaforme tous les matins. Maintenant, si je n'y suis pas, personne ne s'inquiétera. Il me faudrait manquer plusieurs cours avant que quelqu'un ne remarque mon absence», ajoute-t-elle.

Sinistre? Trop pessimiste? Pas tout à fait. Selon Statistique Canada, pour la première fois de l'histoire canadienne, les ménages comptant une seule personne sont le type le plus répandu. Cela touche quatre millions de personnes.

Et ce nombre ne fera qu'augmenter, car l'agence prévoit que, d'ici 2024, 20 % de la population canadienne sera âgée de plus de 65 ans. Néanmoins, alors qu'on surveille de près les établissements de soins de longue durée dans la foulée des milliers de décès liés à la COVID en 2020, un nombre grandissant de retraités vivant seuls veulent vieillir à la maison, mais sans s'isoler.

La cohabitation au Canada

La solution pourrait être le *bofællesskab*, ou «cohabitat». Né au Danemark et en Suède (pays où le terme courant *kollektivhus* évoque une armoire d'IKEA) dans les années

1970, ce concept fait son apparition en Amérique du Nord la décennie suivante.

Si l'idée est simple, sa mise en œuvre peut s'avérer ardue. Généralement, ces communautés de cohabitation regroupent de 15 à 33 ménages autonomes qui partagent des espaces communs comme une cuisine, une salle à manger et un jardin ou un patio. En Colombie-Britannique, où le concept gagne en popularité, le complexe Harbourside, situé à Sooke, regroupe 31 résidences individuelles dont l'aménagement privilégiant l'économie d'espace convient à un style de vie plus compact. Les résidents y gagnent au change, car alléger son nid signifie vivre dans un logement abordable, être propriétaire d'un titre de copropriété (terme utilisé dans l'Ouest canadien pour signifier une société de condominiums), profiter d'un bâtiment commun de villégiature, et même d'un quai pour amarrer son bateau. Le concept semble inédit, mais il ne l'est pas. Le Réseau canadien de cohabitation, un organisme sans but lucratif formé en 1992, a déjà établi un solide réseau de communautés de cohabitation au pays qui partagent des ressources. Selon l'organisme, cela «facilite et rentabilise la vie communautaire dans l'ensemble du pays».

Un objectif que partage Terra Firma, une communauté de cohabitation multigénérationnelle située au centre-ville d'Ottawa. Le projet a pris forme dans les années 1990, alors qu'une dizaine de personnes ont décidé de mettre en commun leurs ressources financières et d'acheter deux complexes délabrés de trois maisons en rangée. Les unités ont été rénovées et un bâtiment commun de trois étages, comprenant une cuisine pouvant accueillir 40 personnes, un coin salon et une salle familiale pour les visiteurs, a été construit sur une bande de terrain intercalaire. Les clôtures ont été enlevées et remplacées par des terrasses attenantes; des remises et un jardin verdoyant commun ont été aménagés. Le projet est administré par un conseil semblable à celui d'une copropriété, sauf que tous les résidents jouissent de pouvoirs égaux. Leur âge varie de 50 à 82 ans, et quelques-uns ont encore des personnes à charge.

Pour Marlene et Bob Newfeld, deux retraités de plus de 70 ans, le choix du complexe Terra Firma en 1997 allait de soi.

«Au départ, quand nous avons fait passer le mot, une centaine de personnes sont venues aux réunions. Au fil du temps, d'autres groupes ont tenté d'imiter notre concept. Nous avons fait des recherches pour repérer une propriété intéressante et, quand elle s'est présentée, nous avons sauté sur l'occasion. C'est une

Marisa Collins, résidente du complexe de cohabitation pour aînés Harbourside à Sooke, en C.-B., contemple sa vue sur l'océan.



Photo : Chad Hippolito

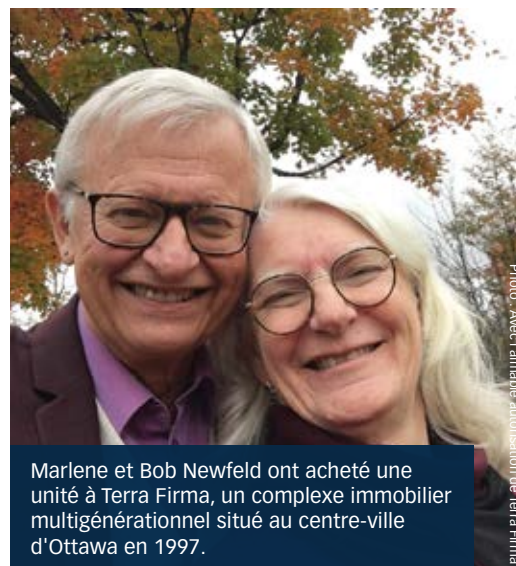


Photo : Avec l'aimable autorisation de Terra Firma

tout autre façon de vivre, mais elle favorise l'interaction sociale», confie-t-elle.

Suzanne Gagnon, une consultante en gestion et en développement du leadership systémique et voisine de Marlene à Terra Firma, est du même avis, ajoutant que tous les retraités qui la consultent à ce sujet s'intéressent à la cohabitation.

«La plupart sont célibataires, plus âgés, en bonne santé et ne veulent pas être casés dans une résidence pour aînés. Ils désirent avoir une vie sociale et tisser des relations d'entraide, tant pour jardiner que regarder un film ou prendre un café. Les retraités veulent un plus grand contrôle sur leur cadre de vie et ils veulent partager des repas et cuisiner pour les autres», explique-t-elle.

Même si Terra Firma est une communauté bien établie et bien située, d'autres groupes tentant de reproduire la formule d'acheter et de rénover ont échoué. Pour sa part, M^{me} Johns n'a pas eu de succès dans ses démarches auprès d'un groupe semblable à Ottawa, citant les coûts et l'impossibilité de trouver la propriété parfaite comme principales embûches.

«Le groupe avait choisi de repérer un édifice déjà construit et de le rénover en y ajoutant des espaces extérieurs. Il a cherché pendant des années. Lorsqu'il a présenté un concept avec le coût des loyers, j'ai réalisé que je vivais pour moins cher.»

La solution Carré de dames

On peut aussi partager une maison, comme dans le téléroman *Carré de dames* (*Golden Girls*, en anglais). Diffusé dans les années 1980, il mettait en vedette Bea Arthur, Betty White, Estelle Getty et Rue McClanahan, incarnant des personnages vivant sous le même toit et partageant les dépenses du ménage, comme la nourriture et l'entretien. Mais là s'arrête la comparaison.

Aujourd'hui, une habitation partagée signifie habituellement une demeure rénovée à l'intention d'un groupe de personnes possédant chacune un espace privé comprenant sa chambre à coucher, sa salle de bain et une salle de séjour, contrairement à la simple location d'une chambre.

Le reste de la maison est réservé à l'usage communautaire. La cuisine et la salle à manger peuvent être réservées pour un événement spécial, comme un après-midi consacré à préparer des mets de Noël.

Généralement, ces communautés de cohabitation regroupent de 15 à 33 ménages autonomes qui partagent des espaces communs comme une cuisine, une salle à manger et un jardin ou un patio.

La gestion est assurée par une personne vivant sur place ou qui effectue des visites fréquentes pour s'occuper de l'entretien, veiller au bien-être des résidents et régler les différends.

Après avoir été témoin de la vie pénible de sa mère placée dans un foyer de soins de longue durée, Shelley Raymond a choisi l'option d'une habitation partagée pour son père. Avec Solterra, son entreprise, elle l'a fait bâtir à Bracebridge, en Ontario.

«Ma mère a vécu dans ce foyer pendant cinq ans. Cinq préposés aux soins personnels s'occupaient de 15 résidents. C'était tout simplement intenable», dit-elle.

Elle précise que, dans ses habitations partagées, les résidents potentiels sont choisis selon un processus axé sur leur compatibilité. Certaines habitations interdisent le tabagisme, d'autres acceptent les animaux de compagnie. Par ailleurs, les conflits sont réglés par médiation, en avisant d'abord le responsable de la gestion ou, si une résolution semble impossible, en appliquant les normes provinciales en vigueur. Les ententes concernant l'habitation peuvent même inclure un modalité

équivalant à une clause de compétence, de même qu'une description du partage des coûts d'entretien de l'habitation. «Si une personne a des problèmes de santé, notre personnel la soutiendra jusqu'à la prochaine étape, s'il y en a une», ajoute M^{me} Raymond.

Sans compter que la vie y est plus abordable. La location d'un petit condo à Bracebridge s'élève à 1500 \$ par mois, comparativement à un loyer qui varie entre 630 \$ et 895 \$ par mois pour une chambre dans cette habitation partagée.

Mis à part la question financière, la cohabitation et les habitations partagées proposent de nouvelles façons de vivre en communauté plutôt que de façon isolée. Pour Gwen Kavanagh, une partisane de l'habitation partagée vivant à Barrie, en Ontario, où cette formule a pris naissance, c'est là un avantage de taille, car cette vie en communauté peut aider à combattre la solitude, la dépression et le phénomène de la maltraitance chez les aînés.

«La cohabitation signifie que les gens ont voix au chapitre sur leur façon de vivre. Il est possible de vendre sa part, de louer son logement ou de l'inscrire sur le réseau MLS», précise M^{me} Kavanagh.

Si le concept ne fait pas encore l'unanimité — les compagnies d'assurance ont tendance à imposer des tarifs commerciaux plutôt que résidentiels, par exemple —, elle estime que ces obstacles disparaîtront au fur et à mesure que le mouvement gagnera en popularité.

«Nous devons cesser d'entreposer nos aînés», lance-t-elle sans mâcher ses mots. «Trouvons le moyen de laisser nos aînés vivre de façon autonome. Ce sera meilleur pour leur santé et plus avantageux pour le gouvernement».

Pour la liste des communautés de cohabitation actuelles et en chantier, ou pour en savoir plus, consultez : <https://fr.cohousing.ca/> ■

L'auteure **Julie Beun** espère vivre comme l'une des *Golden Girls*, quand elle aura atteint l'âge d'or.

FLEURS ET PLANTES BIEN DE CHEZ NOUS

Le printemps approche à grands pas. Il est temps de commencer à planifier son jardin. Notre sondage pancanadien sur les plantes faciles à cultiver vous facilitera la tâche.

JENNIFER CAMPBELL





Sétaire verte

Le printemps s'en vient. Il peut sembler difficile d'y croire au plus profond de l'hiver, en particulier pour ceux qui n'ont pas pu s'échapper vers des climats plus cléments cette année. Mais il finira bien par arriver. Et c'est dans cet esprit que nos pensées gravitent autour du jardinage.

Pour chaque province et territoire, nous présentons au moins une plante, une fleur, un arbuste ou un arbre qui poussera bien, ne nécessitera pas beaucoup d'entretien. Dans de nombreux cas, il s'agit d'une plante originaire de la province ou du territoire en question. Après tout, nous avons tendance à négliger les plantes indigènes. Donna Balzer, une spécialiste du jardinage, se souvient d'avoir voyagé en Alberta avec des jardiniers étrangers passionnés. À un moment donné, le long de l'autoroute, ils sont passés à côté d'une étendue de sétaire verte, une graminée que les Canadiens voient tout le temps sans vraiment l'apprécier. Les touristes étaient bouche bée. «Ils m'ont dit n'avoir jamais vu une si jolie plante», se souvient M^{me} Balzer. «Il arrive qu'on considère une plante indigène comme une mauvaise herbe si elle est trop répandue. Mais la sétaire verte est une herbe décorative très attrayante.»

PHOTO Donna Balzer, une spécialiste du jardinage, gardait l'œil bien ouvert sur les plantes autochtones, lorsque des touristes qu'elle accompagnait ont découvert la sétaire verte et ont eu un coup de cœur pour cette humble plante du Canada. Photo : donnabalzer.com



Yukon – L'amélanchier

Yukon

L'agronome territorial Randy Lamb qualifie son jardin familial de « jungle entremêlant des plantes indigènes et domestiquées, y compris des sources de nectar pour mes abeilles ».

Pour le territoire le plus à l'ouest, il suggère l'amélanchier. Malgré ce que laisse entendre son nom anglais (*Saskatoon*), l'arbre est en fait originaire du Yukon.

« Même au Yukon, peu de gens réalisent que l'amélanchier est une plante indigène », dit-il. « Il forme une haie avec des fleurs abondantes au printemps et produit de petits fruits à récolter pour les confitures, les poudings et les tartes ». Le fruit regorge de fibres, de nutriments et d'antioxydants.

Sa forme de buisson en fait une belle structure à l'arrière d'une plate-bande ou un coupe-vent pour un potager. Et si vous ne récoltez pas les fruits vous-même, vous nourrirez les oiseaux du coin, une activité louable en soi.



Territoires du Nord-Ouest – L'églañtier sauvage de l'Alberta

Territoires du Nord-Ouest

Marie York-Condon, jardinière amateur à Yellowknife, affirme qu'il est difficile de faire pousser des plantes vivaces dans cette capitale territoriale, mais elle a quelques recommandations pour les plantes qui repoussent tous les ans depuis son arrivée dans les années 1970.

« Notre haie avant se compose d'églañtiers sauvages de l'Alberta », mentionne M^{me} York-Condon. « Ils étaient ici à notre arrivée, et ils continuent à bien pousser. »

Ces arbustes à feuilles caduques, qui produisent la fleur-emblème de l'Alberta, peuvent atteindre entre un et trois mètres de hauteur. Les autochtones font du thé et de la salade avec les feuilles, peut-être pour bénéficier des niveaux élevés de vitamines A et C de la plante.

Nunavut

À Iqaluit, la jardinière Joanne Rose recommande la fleur territoriale, la saxifrage à feuilles opposées. Avec sa modeste fleur d'un magenta intense, elle est parfaite comme couvre-sol dans les jardins. Le défi consiste à trouver les graines. M^{me} Rose les ramasse à l'automne, les garde dans des enveloppes pendant l'hiver et les plante au printemps.



Elle suggère également l'oseille arctique, qui a des feuilles comestibles et pousse aisément sur le territoire, ainsi que le pavot arctique, dont les fleurs jaune beurre parsèment la toundra du Nunavut.

M^{me} Rose sème ces plantes vivaces « dès que je peux faire une ligne dans le sol », dit-elle, ajoutant qu'au Nunavut, cela signifie mi-juin ou fin juin.

Avec sa modeste fleur d'un magenta intense, [la saxifrage à feuilles opposées] est parfaite comme couvre-sol dans les jardins.

En compagnie de son mari Bert, M^{me} Rose, une retraitée fédérale qui a travaillé pour Pêches et Océans Canada, habite Iqaluit depuis 1981. M. Rose, ancien doyen du Collège de l'Arctique du Nunavut, dit être connu comme étant l'homme qui a introduit des pissenlits de la Saskatchewan sur le territoire et admet que ses voisins ont plus ou moins apprécié.

Colombie-Britannique

Donna Balzer, qui passe une partie de son temps en Colombie-Britannique, a une plante préférée dans cette province : le mahonia faux houx.

«Ce couvre-sol ressemble au houx», précise-t-elle.

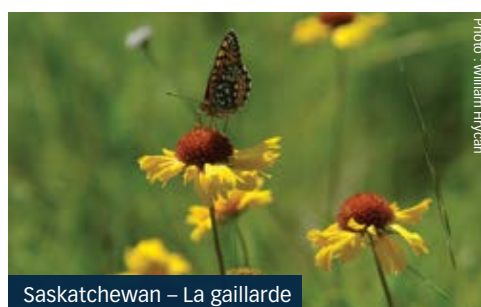
Il a l'avantage de commencer à fleurir en février, ce qui est possible grâce au temps doux de cette province, et présente un véritable arc-en-ciel de couleurs — du vert de ses feuilles persistantes en hiver au rouge qu'elles arborent à l'automne, en passant par ses fleurs jaunes au printemps et ses baies violettes mûres pour la récolte. De plus, les colibris ne peuvent lui résister, ce qui permet aux jardiniers de la Colombie-Britannique d'observer constamment ces petits oiseaux.



Colombie-Britannique – Le mahonia faux houx



Alberta – La campanule



Saskatchewan – La gaillarde



Manitoba – La verveine bleue

Photo : Cody Hough

Photo : William Hrycan

Alberta

Pour l'Alberta, Donna Balzer recommande le tremble, en partie parce que des bosquets de cet arbre ceinturent la ville de Calgary, où elle a longtemps vécu. Il est également facile à planter et pousse bien.

«Il suffit d'un simple semis», dit M^{me} Balzer. «Les gens ne veulent plus de pelouses et ces arbres sont très utiles à cet effet. Ils ne deviennent pas trop grands — peut-être 16 à 19 pieds de hauteur — et restent donc bien à l'échelle des propriétés.»

Elle suggère d'en acheter des petits arbres, parce qu'ils sont plus faciles à planter et qu'ils doubleront de taille la première année.

«Lorsque vous plantez le petit arbre, faites un effort pour amender votre sol dans toute la zone de croissance», ajoute-t-elle. «Répandez du paillis en vrac dans la zone, cela améliorera progressivement le sol autour.»

Si vous préférez des fleurs à un petit arbre, M^{me} Balzer recommande la délicate campanule, qui pousse à l'état sauvage dans la province.

Saskatchewan

Pour la Saskatchewan, William Hrycan recommande la gaillarde.

«Facile à entretenir et de belle apparence, la plante a une longue saison de floraison et constitue une excellente source de nourriture pour les abeilles, les papillons et autres insectes indigènes», explique M. Hrycan, architecte paysagiste et rédacteur spécialiste de l'horticulture du magazine trimestriel *The Gardener for the Prairies*.

Originaire des prairies et des tremblaies de la Saskatchewan, la gaillarde tolère la sécheresse et résiste aux insectes et aux maladies.

«Elle est des plus heureuses lorsqu'on ne la chouchoute pas», dit-il. «Le seul véritable

entretien nécessaire est de tailler les plantes au printemps, une fois que la neige a fondu et avant que la croissance printanière ne reprenne. On peut étêter les fleurs pour prolonger la saison de floraison, mais ce n'est pas nécessaire.»

Manitoba

Lisa Renner, une jardinière chevronnée du Manitoba, recommande la verveine bleue, une plante indigène qui atteint environ deux pieds de haut, a des tiges carrées et des feuilles à deux tons. Même si la verveine bleue pousse à l'état sauvage en bordure des autoroutes de la province, M^{me} Renner en cultive dans son jardin, près de quelques tournesols.

Également connue sous le nom d'hysope sauvage, la verveine bleue est une herbe médicinale traditionnelle. Ses feuilles, ses fleurs et ses racines ont la réputation de traiter diverses maladies, selon le site *Web Gardening Know How*, qui indique également qu'elle résiste aux parasites et aux maladies et nécessite peu d'entretien.

Ontario – Le trille blanc, fleur-emblème de la province



Ontario

Pour la plus grande province du Canada, le choix évident est le trille blanc, la fleur-emblème de l'Ontario.

Mark Cullen, auteur et expert en jardinage, souligne qu'il est important que les Ontariens ne récoltent pas de plants dans la nature pour les transplanter chez eux. Selon lui, tout centre de jardinage offrant un service complet aura des semis ou des petites plantes.

«Il est facile à cultiver si vous avez de l'ombre», dit M. Cullen. «C'est une plante des bois; vous ne pouvez pas la placer sous un soleil de plomb.»

Les trilles blancs ont tendance à fleurir pendant les deux premières semaines de mai et durent jusqu'à 10 jours par temps doux. Dans un sol bien composté, ce sont des vivaces fiables. Il suggère de les planter sous un arbre afin qu'ils aient l'ombre nécessaire.

Québec

Auteur de nombreux livres de jardinage en anglais et en français, Larry Hodgson a d'abord pensé à l'iris versicolore du Québec, une «plante vivace résistante et facile à cultiver». Toutefois (et nous vendons la mèche), puisque l'iris est déjà retenu pour Terre-Neuve, il a également d'autres suggestions, dont l'asclépiade incarnat, la fougère à l'autruche, le gingembre sauvage et la tiarelle cordifoliée.

«Toutes sont faciles à cultiver, attrayantes et adaptées à un large éventail de conditions, même haut dans le Nord», dit M. Hodgson.

Nouveau-Brunswick

L'artichaut de Jérusalem pourrait bien être le légume racine au nom le plus curieux dans le monde. Ressemblant plutôt au gingembre, il n'a rien à voir avec l'artichaut, ni Jérusalem, d'ailleurs. Mais d'un goût délicieux, il est difficile à tuer et sa jolie fleur jaune rappelle

une marguerite géante. Pouvant atteindre une hauteur de six pieds, il ne se soucie guère de la qualité du sol.

Samuel de Champlain a découvert ce légume racine, également appelé topinambour, truffe du Canada et soleil vivace, lorsqu'il explorait les Maritimes.

Pour la plus grande province du Canada, le choix évident est le trille blanc, la fleur-emblème de l'Ontario.

Selon Glen Auton, fervent adepte de la culture des aliments pour sa consommation, on obtient le meilleur des deux mondes en cultivant des artichauts de Jérusalem pour les manger, car on peut faire un joli bouquet avec les fleurs et cela aidera la plante à développer davantage la croissance de la racine.

En raison de leur caractère envahissant, M. Auton suggère de les surveiller de près s'ils se trouvent dans un jardin qui a d'autres plantes. Ils pousseront bien dans des contenants profonds. Il faut seulement veiller à voir au moins deux plants.

Nouveau-Brunswick – L'artichaut de Jérusalem



Québec – L'asclépiade incarnat

Nouvelle-Écosse

Également appelé airelle rouge, le mitchella rampant pousse à l'état sauvage le long du littoral est de la Nouvelle-Écosse et sur l'île du Cap-Breton. Il produit une baie plus petite que la canneberge, mais d'un goût similaire. Selon Glen Auton, qui vit à l'extérieur d'Halifax, cette plante « prodigieusement résistante » peut supporter des températures aussi basses que -40 °C.

M. Auton en fait pousser au pied d'un pommier, mais on également les cultiver en pot. Pour obtenir des fruits, il faut en faire pousser deux.

Également appelé airelle rouge, le mitchella rampant pousse à l'état sauvage le long du littoral est de la Nouvelle-Écosse et sur l'île du Cap-Breton. Il produit une baie plus petite que la canneberge, mais d'un goût similaire.

Il avait acheté des petits plants et s'était contenté de les planter dans le sol.

« Ils atteignent deux pieds de haut, tout au plus », explique M. Auton, qui diffuse son savoir-faire en matière de jardinage sur maritimegardening.com. « Mais ce sont plutôt des arbustes de basse taille. »

Île-du-Prince-Édouard

Marjorie Willison, gourou du jardinage maritime, recommande deux fleurs qui poussent dans les cours idylliques qui couvrent l'île. Tout d'abord, elle recommande les violettes comme couvre-sol à faible entretien.

« La violette parvient à étouffer les mauvaises herbes, se contrôle assez facilement et se déterre et se plante aisément ailleurs »,

Nouvelle-Écosse – Le mitchella rampant



Photo : Phillip Gabrielsen



Terre-Neuve – L'iris de Sibérie

Photo : Duff

Île-du-Prince-Édouard – L'hémérocalle



explique Marjorie Willison, une auteure de livres sur le jardinage qui collabore régulièrement à l'émission radiophonique *Maritime Noon* de la CBC pour répondre aux questions des jardiniers. Qu'elle soit en floraison avec ses fleurs violettes ou blanches, ou en repos en arborant ses feuilles attrayantes, elle suscite l'intérêt du début du printemps à la fin de l'automne.

Elle recommande aussi l'hémérocalle.

« Je considère les hémérocailles comme les bêtes de somme du jardin », dit-elle. Elles poussent à différents endroits, certaines sont grandes, d'autres petites, [de] différentes couleurs et sont utiles pour retenir la terre. Il est vrai que chaque fleur ne dure qu'une journée environ, mais de nouveaux bourgeons remplacent ceux qui sont fanés. On peut aussi manger les bourgeons ou saupoudrer les pétales sur une salade ».

Terre-Neuve

Pour Terre-Neuve, M^{me} Willison recommande l'iris de Sibérie, l'iris versicolore ou l'iris des marais.

« Tous semblent apprécier des conditions humides et survivre à des conditions de croissance difficiles », dit-elle. « Bien sûr, avec un peu de chouchoutage dans un jardin familial, ils peuvent atteindre une hauteur deux fois plus élevée qu'à l'état sauvage. Leurs fleurs durent longtemps et leurs couleurs sont riches et éclatantes. »

Le jardin de **Jennifer Campbell** se limite à des annuelles et des herbes sur son balcon du centre-ville. Mais, si elle parvient à se rendre aux chalets familiaux situés au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard cette année, elle essaiera certaines de ces suggestions.

« CONTINUONS À NOUS FAIRE ENTENDRE »

L'infirmière auxiliaire autorisée Anita Dickson s'exprime avec compétence et connaissance sur les soins aux aînés des secteurs public et privé en Colombie-Britannique. Et elle travaille assidûment à leur apporter des changements.

JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ



Le taux d'infection élevé à la COVID-19, le lourd bilan en matière de décès et les récits traumatisants provenant des établissements de soins de longue durée (SLD) partout au pays, surtout au Québec et en Ontario durant la première vague, ont attiré une attention particulière sur les soins aux aînés. En Ontario, la plupart des décès dans les établissements de SLD sont survenus dans des établissements privés à but lucratif, ce qui a déclenché une discussion à l'échelle nationale comparant les établissements de SLD publics, à but lucratif et à but non lucratif.

Anita Dickson, une infirmière auxiliaire autorisée ayant de l'expérience en comptabilité, a travaillé dans les deux types d'établissements. Au début, elle aspirait

à devenir une infirmière autorisée, mais le fait d'être une mère monoparentale de trois enfants signifiait qu'elle devait y aller une étape à la fois. Elle travaille maintenant

comme infirmière en salle d'urgence. Auparavant, elle travaillait comme infirmière auxiliaire autorisée en soins palliatifs de même que comme formatrice, consultante et gestionnaire dans deux résidences-services, l'une du secteur privé et l'autre au public.

Étant donné son expérience, M^{me} Dickson connaît très bien le système des soins de santé et son modèle de prestation en Colombie-Britannique. Elle connaît le domaine et ses politiques, en plus de la recherche et des revendications relatives aux soins aux aînés.

L'importance d'avoir des travailleurs de première ligne à la table où sont prises les décisions a été un apprentissage important

PHOTO Anita Dickson a travaillé au sein de résidences-services des secteurs privé et public. À son avis, il y a des problèmes dans les deux secteurs. Photo : Jeff Bassett/The Tyee

pour elle. Souvent, lorsque les politiciens et les autorités sanitaires organisent des tables rondes et des consultations, ils demandent conseil à des universitaires. Même si les professeurs universitaires devraient exercer de l'influence sur le processus décisionnel avec leurs résultats de recherches, et le font d'ailleurs, les réflexions, les besoins et les opinions des personnes qui travaillent en première ligne dans ce système sont trop souvent ignorés. Même lorsque des travailleurs de première ligne, qui connaissent le mieux le fonctionnement du système actuel, ont un siège à la table, ils ne parviennent pas toujours à se faire entendre.

«Il y a des personnes [qui] n'ont jamais eu la chance de prendre place autour de ces tables et ne savent donc pas comment s'y exprimer», explique M^{me} Dickson. «Elles se sentent dépassées et s'abstiennent donc habituellement de parler. Nous devons leur permettre d'acquérir des compétences en leadership avant de les parachuter dans ces assemblées.»

M^{me} Dickson a également réfléchi sur les différences entre les deux modèles d'établissement de soins de longue durée.

Les problèmes de personnel, par exemple, existent dans les deux modèles. Même si ce problème est plus marqué dans le secteur privé, les deux types d'établissements relèvent des défis de dotation en personnel, car les soins de longue durée sont exigeants en main-d'œuvre.

«Le modèle de dotation en personnel ne permet pas encore de fournir des soins de qualité» aux personnes en fin de vie ayant d'importants besoins, déclare-t-elle. «Encore aujourd'hui, même si on parle du modèle Gentlecare, ils gèrent toujours [ces établissements comme des institutions.]»

L'accessibilité constitue un autre problème du secteur public des SLD, du moins en Colombie-Britannique. Plusieurs personnes veulent aller dans des établissements de SLD du secteur public parce qu'ils sont moins dispendieux, mais à cause du nombre limité de chambres subventionnées par l'État, les délais d'attente peuvent être très longs. De plus, les gestionnaires de cas qui évaluent les

patients sur la longue liste sont des infirmières autorisées, et des charges de travail volumineuses peuvent entraîner une paralysie du système. Enfin, les gens n'avaient pas leur mot à dire autrefois sur le lieu où ils allaient, mais la législation récente stipule que les patients peuvent dresser une liste de trois choix qui doivent être respectés, ce qui représente une nette amélioration, selon M^{me} Dickson.

Pour ce qui est du secteur privé, M^{me} Dickson explique qu'on peut facilement obtenir une chambre sans devoir attendre bien longtemps, à condition d'en avoir les moyens. Cependant, les coûts élevés peuvent mettre à sec l'épargne-retraite des aînés et avoir une incidence sur leur capacité à léguer un héritage à leurs proches. Les chambres sont plus belles dans le secteur privé et la nourriture meilleure. Il n'y a toutefois aucun ratio par rapport à la quantité de soins qu'un patient reçoit chaque jour ni réglementation en ce qui concerne les salaires. Cela se traduit par de bas salaires pour le personnel et des ratios personnel-résidents inférieurs, souligne-t-elle.

Lorsqu'on lui demande si les établissements de SLD à but lucratif peuvent être rentables tout en offrant des soins de qualité et de bonnes conditions de travail, elle estime qu'ils le peuvent, mais actuellement cela signifie souvent de transmettre les coûts aux résidents, puisqu'il n'existe aucun plafond législatif pour l'augmentation des coûts. Elle a été témoin de telles augmentations durant son mandat de gestionnaire dans des résidences-services.

«Ils augmentaient leur prix chaque année, à un point tel que des gens disaient "Je ne peux plus vivre ici" en pleurant», se souvient-elle. «Je [demanderais] qu'on augmente tout autant les soins de longue durée; seraient-ils en mesure d'offrir ce niveau de service? Ils le pourraient, mais il en coûterait une fortune au bénéficiaire de ces services.» En fin de compte, elle ne croit pas qu'on devrait réaliser des bénéfices sur des services de santé.

À l'heure actuelle, M^{me} Dickson considère que les problèmes les plus urgents que les établissements de soins aux aînés doivent

surmonter sont les ratios en personnel et les modifications aux méthodes pour fournir et pour distribuer l'équipement de protection individuelle (ÉPI). À court terme, les ratios en personnel devraient être la priorité, affirme-t-elle. Elle suggère que chaque province crée un groupe de travail qui se concentre sur l'élaboration d'un meilleur modèle de dotation du personnel pour augmenter les ratios partout, ce qui permettrait au secteur d'offrir de meilleurs soins. Sa deuxième priorité, attribuable à la pandémie de COVID-19, du moins en partie, est de conférer la gestion de l'approvisionnement et de la distribution en ÉPI aux autorités sanitaires, à facturer ensuite au secteur à but lucratif.

À long terme, étant donné les prévisions quant à la croissance exponentielle de la population d'aînés dans les années à venir, elle recommande une importante restructuration du modèle d'affaires des SLD. Cela pourrait comprendre de limiter les investissements privés aux immeubles et aux actifs immobilisés et de laisser la gestion des ressources humaines et des soins de santé à des groupes de travail ou à des organismes publics ou sans but lucratif. Ce travail doit commencer maintenant, affirme-t-elle, parce que les aînés le méritent.

«Continuons à nous faire entendre, voilà mon mantra», ajoute M^{me} Dickson. Et c'est vraisemblablement ce que fera cette lauréate de diverses distinctions en soins infirmiers, dont celle de «meilleure infirmière de chevet» du Collège communautaire de Vancouver, d'un «prix pour héros des soins de santé» de l'Association des employés de la santé de la C.-B. et d'une distinction décernée par le gouvernement provincial la consacrant membre du groupe des 150 infirmières extraordinaires de la Colombie-Britannique. ■

Jean-Sébastien Côté est agent des relations gouvernementales provinciales et territoriales pour l'Association nationale des retraités fédéraux. Il a entendu Anita Dickson pour la première fois lors d'un webinaire organisé en décembre par la Coalition sur la santé de la C.-B., sur le thème de l'engagement à pallier les lacunes dans les soins aux aînés.

À L'ABRI DE LA TEMPÊTE

.....

Le changement climatique entraîne des risques accrus pour les propriétaires, assurez-vous que votre assurance est à la hauteur.

MARG BRUINEMAN



Lorsque l'ouragan Hazel s'est abattu sur certaines zones de la région de Toronto en 1954 sous forme de tempête extratropicale en faisant 81 victimes, l'événement fut extraordinaire. C'était du pratiquement jamais vu, tout comme son prix d'ailleurs, qui dépassait les 135 millions de dollars, soit l'équivalent de 1,3 milliard en dollars de 2018.

Au cours des décennies qui ont suivi, les localités de partout au pays ont vécu d'autres catastrophes naturelles, dont des incendies, des inondations et des tornades. Mais, de nos jours au XXI^e siècle, elles se produisent plus fréquemment, et même plus régulièrement.

Dans une récente étude de l'Institut d'assurance du Canada, intitulée *Les risques climatiques : Conséquences pour l'industrie de l'assurance au Canada*, le chercheur principal Paul Kovacs soutient que «l'assurance couvrant ces risques pourrait surpasser l'assurance automobile comme couverture plus fréquente fournie par l'industrie canadienne de l'assurance».

Il mentionne que l'augmentation des précipitations dans les zones urbaines accroît le risque de dégâts d'eau et de refoulement des égouts dans les sous-sols inondés. La superficie des zones qui seront brûlées par les incendies devrait s'étendre et l'élévation du niveau de la mer augmentera le risque d'inondation des littoraux.

Alors que de plus en plus de propriétaires vivent la réalité de ces catastrophes dans leur propre jardin, ils dépendent de plus en plus de leurs assureurs pour s'assurer d'être prêts à faire face à ce qui était autrefois considéré comme des événements extraordinaires.

Mais les polices d'assurance habitation ne couvrent pas toutes l'ensemble complet des éventualités possibles. Les offres diffèrent selon les compagnies, ainsi que selon les besoins du propriétaire.

«Il y a quelques années, les tornades en Ontario n'étaient pas si fréquentes», déclare Pete Karageorgos, directeur des relations avec les consommateurs et les entreprises, au Bureau d'assurance du Canada. «Aujourd'hui, ces événements se produisent de plus en plus. Nous voyons ces

événements météorologiques se produire avec une plus grande intensité, causant des dommages plus graves et plus fréquents.»

M. Karageorgos souligne les inondations du début de l'été 2013 dans la partie ouest de la région du Grand Toronto qui, en deux heures, ont fait déferler plus d'eau dans la région que l'ouragan Hazel en deux jours.

Dans la région de la capitale nationale, les propriétaires ont connu deux inondations majeures et une tornade en deux ans. À peine remis de l'une d'entre elles, certains en ont subi une deuxième.

«L'assurance couvrant ces risques pourrait surpasser l'assurance automobile comme couverture plus fréquente fournie par l'industrie canadienne de l'assurance.»

Selon Dave Dyer, directeur de l'exploitation à *LowestRates.ca*, l'eau est au palmarès des préoccupations, car elle représente la majorité des réclamations.

M. Dyer laisse entendre que la protection de votre maison commence avant même d'y emménager. Vérifiez la configuration du terrain, la proximité de l'eau, l'emplacement de la maison sur la propriété ainsi que l'infrastructure.

Si la zone est désignée comme un endroit où il est prouvé que des événements comme des inondations sont connus, les tarifs refléteront les risques accrus encourus par les compagnies d'assurance.



Pete Karageorgos

Sinistres non couverts par l'assurance habitation de base

Inondations terrestres : Une couverture supplémentaire est disponible, mais pour les Canadiens qui vivent dans des plaines inondables, elle est limitée et probablement insuffisante pour couvrir tous les dommages causés par les inondations terrestres.

Dégâts d'eau au-dessus du niveau du sol : Glace provoquant le refoulement de l'eau sous les bardeaux du toit; poids de la neige ou de la glace faisant s'effondrer le toit ou créant un trou dans celui-ci; débordement ou écoulement soudain de l'eau des gouttières et des avant-toits.

Dégâts d'eau causés par le manque d'entretien : Une partie du coût de la réparation du sol endommagé sera probablement couverte, mais pas le coût d'un nouveau réservoir d'eau chaude.

Dégâts/fuites d'eau causés par l'eau souterraine : Si de l'eau s'infiltre par les fondations de la maison, cela sera considéré comme un problème d'entretien et ne sera pas couvert.

Dégâts d'eau causés par des problèmes de structure

Refoulements d'égout

— *Western Financial Group*

Et, si les sous-sols sont considérés comme un excellent lieu de stockage, on sait aussi qu'ils peuvent être inondés en cas de catastrophe hydrique. Le sous-sol, précise-t-il, n'est donc pas un endroit pour conserver des objets ayant une valeur sentimentale particulière, ajoutant que, pour les sous-sols inondés, la demande d'indemnisation moyenne se situe dans une plage de 40 000 à 50 000 dollars.

«En raison du nombre de sinistres survenus au cours des 10 ou 12 dernières années, les compagnies d'assurance modifient assez régulièrement leurs polices ou leur couverture», explique M. Dyer.

L'assurance de biens, ajoute-t-il, n'est pas aussi réglementée que l'assurance automobile. Ainsi, ce qui est inclus dans certaines polices peut ne pas l'être dans d'autres.

Les refoulements d'égout et les inondations terrestres, par exemple, étaient autrefois inclus dans toutes les polices, mais les compagnies d'assurance les traitent différemment, maintenant. Ces incidents peuvent être séparés de la politique principale ou avoir des limites très basses.

«Si un égout refoule dans votre sous-sol et que vous bénéficiez d'une couverture de 15 000 dollars, cela ne vous aidera probablement pas beaucoup, selon ce qui se produit dans votre sous-sol. Vous devez donc vous assurer d'avoir la bonne couverture et le bon montant de couverture», dit-il.

Lorsque vous cherchez une assurance, les représentants suggèrent de déterminer la couverture dont vous avez besoin et d'en magasiner le prix ensuite. Selon M. Dyer, trop de gens se concentrent d'abord sur le prix, de sorte qu'ils risquent de ne pas obtenir exactement ce dont ils ont besoin.

Le renouvellement annuel de l'assurance doit s'accompagner d'un réexamen de la police. Par exemple, on néglige souvent un élément important : l'augmentation de la valeur qu'ajoutent les rénovations à une maison.

«S'ils n'ont pas changé la valeur de votre maison pour tenir compte du fait que vous avez maintenant des armoires ou des comptoirs de cuisine plus chers, vous n'aurez peut-être pas assez d'argent dans votre police pour payer le remplacement de ces

articles s'il y avait un sinistre chez vous», dit M. Karageorgos.

Il faut également tenir compte du contenu de la maison, comme les appareils électroniques, les instruments de musique, les articles de sport et, désormais, le matériel de bureau.

«Si vous craignez que ce type d'événement endommage votre maison, vous devez magasiner et vous assurer d'obtenir une police avec cette couverture supplémentaire», explique M. Karageorgos.

Le coût des primes d'assurance peut être atténué par la franchise, qui est conçue pour minimiser la probabilité des réclamations pour des petits sinistres. Cela signifie que si le propriétaire choisit d'accepter le risque de devoir payer la première tranche de 1 000 dollars, par exemple, il peut toujours maintenir des montants de couverture élevés, mais verser une prime annuelle moins élevée. ■

.....
Marg Bruineman est une journaliste primée rédigeant souvent des reportages sur la justice et des histoires vécues.




Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance	Économies de 10%⁺	Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.	Économies de 5%⁺
---	-------------------------------------	---	------------------------------------

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT
Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Alliances
par Arbor Memorial



Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.
[†] Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

Arbor Memorial Inc.

NE PARTEZ PAS DE LA MAISON SANS SUIVRE CET AVIS

Cinq conseils sans pareil pour votre escapade routière.

Rien de tel qu'une escapade routière pour donner le coup d'envoi au printemps ou à l'été. Rien de mieux que de rouler sur l'autoroute, vitres baissées avec le vent soufflant dans vos cheveux, au rythme de vos chansons préférées.

De plus, comme la COVID-19 demeure une réalité pour le moment et que la vaccination se poursuit, un plus grand nombre de Canadiens prendront probablement la route pour explorer leur région, lorsqu'il sera sécuritaire de le faire.

Alors, comment tirer le meilleur parti de votre escapade routière et minimiser les pépins en cours de route? Suivez ces conseils pour voyager en toute sécurité et en douceur.

Assurez-vous que votre voiture est prête pour la route

Avant le départ, assurez-vous que votre voiture est en parfait état. Inspectez-la pour voir s'il faut régler des détails immédiatement. Vérifiez la pression de vos pneus et leur état général (et assurez-vous que vous avez un pneu de secours), vérifiez si vos essuie-glaces fonctionnent correctement et remplissez tous les réservoirs à liquides. Si votre voiture a besoin d'une vidange d'huile, confiez-la à votre mécanicien. Profitez-en pour lui demander de faire une vérification, juste par précaution.

Préparez-vous aux situations d'urgence potentielles

Vous espérez ne jamais avoir à vivre une urgence routière, mais si jamais cela arrive, il vaut mieux avoir pris les précautions nécessaires. Gardez en tout temps une trousse d'urgence dans votre voiture (avec des câbles de démarrage, un coupe-ceinture de sécurité, une lampe de poche, un gilet réfléchissant, une couverture thermique, une trousse de premiers soins, de l'eau et d'autres articles essentiels) et réapprovisionnez-la

ou remplacez des articles au besoin. De plus, n'oubliez pas d'y ajouter des masques supplémentaires, du désinfectant pour les mains et des lingettes.

Planifiez votre itinéraire

Vous pouvez mettre de côté le facteur de prudence et voir où cela vous mènera. Cependant, si vous voulez vous assurer de faire tous vos arrêts, il vous serait préférable d'avoir un itinéraire. Si vous voyagez avec votre conjoint ou un ami, planifiez ensemble où vous voulez aller, ce que vous voulez voir et comment vous vous y rendez (si vous avez le temps, optez toujours pour une route panoramique). Au cas où votre téléphone se décharge complètement, imprimez votre itinéraire à l'avance pour ne pas vous perdre et ayez votre GPS à portée de main. Vous pouvez aussi utiliser une bonne vieille carte routière, qui ne vous laissera jamais tomber. Si le temps le permet, ajoutez une journée ou deux pour tirer parti des impromptus intéressants qui se présentent, mettez de côté l'horaire et prenez une route moins fréquentée. On ne sait jamais ce qu'on peut découvrir au prochain virage.

Demandez aux résidents locaux

Bien sûr, les sites comme Trip Advisor sont parfaits pour vous aider à décider où manger, où séjourner et quoi faire (sans oublier les endroits à éviter), mais personne ne connaît mieux le coin que les résidents locaux. Discutez avec la préposée à la station-service, le barista, la caissière à l'épicerie et les résidents locaux pour découvrir des joyaux cachés dont un site Web ne pourrait jamais parler.

Bougez

Tout comme vous ne resteriez pas assis pendant un long vol sans vous lever pour vous étirer de temps à autre, vous devriez faire des arrêts en voiture toutes les deux ou trois heures pour bouger un peu. Si vous restez assis au même endroit trop longtemps, vous risquez surtout d'avoir mal au cou et au bas du dos. Garez la voiture et sortez marcher un peu, en vous assurant de fléchir les pieds. Tournez lentement la tête d'un côté à l'autre pour soulager la raideur du cou, faites rouler vos épaules et étirez vos bras et vos jambes.

Les escapades en voiture devraient être amusantes et (relativement) sans tracas. Si vous les préparez bien, vous en garderez d'excellents souvenirs. Suivez votre itinéraire, mais prenez la liberté d'y déroger de temps à autre. Parfois, les meilleures aventures sont celles qui ne sont pas planifiées. N'oubliez pas de consulter les lignes directrices en matière de santé publique sur la COVID-19 avant de partir pour vous assurer que vous respectez les règles et que vous voyez à votre sécurité et à celle des autres. ■

Article offert à titre gracieux par Johnson. Inc. (« Johnson »). Johnson est un intermédiaire canadien d'assurance spécialisé dans les assurances habitation, auto et voyage, ainsi que dans les assurances collectives. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Johnson, rendez-vous au www.johnson.ca (résidents du Québec, rendez-vous au : www.johnson.ca/quebec). Johnson ne vend pas d'assurance habitation hors du pays.

Le présent article est fourni à titre d'information générale uniquement. Nul énoncé du présent article ne modifie les modalités de toute police d'assurance. Lisez votre police pour obtenir la description complète de la garantie, et communiquez avec votre fournisseur d'assurance ou avec votre intermédiaire d'assurance pour obtenir les détails de la garantie et de la police.

LA REPRISE DES VOYAGES

Barbara Couto, directrice de l'Office du tourisme en Espagne, parle des mesures de sécurité prises par les autorités espagnoles et de la beauté du pays, tout en décrivant pourquoi il devrait être l'une de vos destinations privilégiées lors de la reprise des voyages.

Comme nous avons tous dû nous abstenir de voyager depuis plus d'un an maintenant, il ne surprendra personne d'apprendre que l'industrie du voyage figure parmi celles qui ont été les plus durement touchées économiquement.

Par contre, ce qui en surprendra plus d'un sera sa reprise ou, pour être plus juste, sa «renaissance». Le secteur des voyages a subi une transformation pareille à nulle autre auparavant. Brett Walker, directeur général de Collette et président de l'Association canadienne des voyageurs, s'est entretenu avec Barbara Couto, directrice de l'Office canadien du tourisme en Espagne, pour discuter de ce qui attend les voyageurs lorsqu'ils pourront à nouveau voyager en toute sécurité.

Brett Walker : En vue de la reprise des voyages, l'Espagne prend-elle des mesures pour éduquer les voyageurs et ses citoyens, ainsi que pour faciliter leur sécurité?

Barbara Couto : Oui, la communication est essentielle, et l'Espagne a lancé sa stratégie de communication au moyen du site *Web Travel Safe* (travelsafe.spain.info/fr). Diffusant un contenu informatif sur les mesures de sécurité et de protection, il vise à contribuer à renforcer la confiance des touristes. Il permettra aux voyageurs de connaître toutes les mesures de prévention et les réglementations actualisées avant, pendant et après le voyage. Dès le début du voyage, les voyageurs peuvent également trouver les liens vers les différents protocoles que le gouvernement a approuvés. Élaborés en étroite collaboration avec le secteur du tourisme et de l'industrie, ces protocoles contiennent des lignes directrices visant chaque sous-secteur (restauration, hébergement, plages, parcs naturels et autres sites).

BW : Parlez-nous davantage de la collaboration de l'Espagne avec l'industrie du tourisme.

BC : Ces protocoles ont été approuvés pour renforcer la sécurité et la confiance des voyageurs. Ils ont été conçus en étroite collaboration avec les régions, les villes et les représentants de l'industrie et des travailleurs. De plus, les voyageurs et autres fournisseurs du secteur des voyages ont élaboré leurs propres protocoles pour garantir la santé et le bien-être des voyageurs. Bien entendu, votre propre expérience Explorations [de Collette] en fait partie.

BW : Comment l'Espagne collabore-t-elle avec d'autres pays et l'Union européenne (UE) pour garantir la sécurité des voyageurs?

BC : En réponse à la pandémie de coronavirus, l'Espagne et les autres pays de l'Union européenne ont convenu d'une approche coordonnée de la restriction de la libre circulation. Entre autres mesures, ils se sont entendus sur des critères communs pour introduire des restrictions de voyage et ont également défini des lignes directrices sur la façon de fournir de l'information au public en temps utile. L'Union européenne a lancé un site Web dédié du nom de *Re-open EU* (reopen.europa.eu/fr), où les voyageurs peuvent consulter cette information.

BW : L'Espagne est le plus grand pays du sud de l'Europe. Cela a-t-il une incidence sur la sécurité des voyageurs?

BC : Oui, tout à fait. En fait, l'un des principaux avantages de l'Espagne est que c'est un pays sûr, vaste et diversifié, où vous pouvez vous adonner à des activités très différentes tout au long de l'année. Il existe bien des façons de

découvrir l'Espagne, de par sa nature, son patrimoine culturel, ses événements, sa gastronomie... pour ne citer que cela.

Par exemple, s'évader en pleine nature est l'une des options les plus sûres actuellement. Notre pays abrite des parcs nationaux, de réserves de biosphère et d'escapades en milieu rural où les visiteurs peuvent faire de la randonnée, de l'escalade, du ski ou, simplement, décrocher.

Nous avons également un riche héritage culturel et de nombreux itinéraires du patrimoine mondial de l'UNESCO que les visiteurs peuvent parcourir pour découvrir le patrimoine [culturel] de l'Espagne. Le pays compte 15 villes classées au patrimoine mondial, qui sont toutes des exemples étonnants de villes anciennes préservées où vous pouvez vous promener dans des rues pavées et apprécier la culture, l'architecture et les coutumes locales remontant à des milliers d'années. Il existe d'autres itinéraires intéressants, comme le chemin de Saint-Jacques (ou Camino de Santiago) dans le nord de l'Espagne. Cet ancien chemin de pèlerinage offre également des paysages à couper le souffle et des sites patrimoniaux uniques. En 2021, la région présente un intérêt particulier, car c'est le jubilaire de l'Année Sainte

L'Espagne est l'une des principales destinations gastronomiques mondiales et ses tapas (petites entrées) valent le détour.



Photo : Rfr2010

Compostellane et, pourvu qu'on réalise des progrès dans le contrôle de la propagation de la COVID, de nombreux événements, concerts, activités gastronomiques et expositions d'art seront organisés pour commémorer cette célébration spéciale tout au long du chemin.

En matière de nourriture et de vin, l'Espagne est l'une des meilleures destinations culinaires au monde. D'une qualité et d'une diversité remarquables, cette cuisine s'apprécie dans des endroits comme les bars à tapas locaux animés et les restaurants cotés au Michelin, ou même en suivant un cours de cuisine amusant avec des chefs locaux. L'Espagne possède également de nombreuses routes des vins, une occasion parfaite pour découvrir l'histoire, la culture et le caractère du pays. Les vignobles proposent généralement de nombreuses activités intéressantes, allant de la fabrication du vin à l'accord vins et mets, en passant par un survol des vignobles en montgolfière, par exemple. Pour moi, il s'agit d'activités qui nous mettent en contact avec les habitants, créent de beaux souvenirs et transforment les vacances en expériences inoubliables.

BW : À quoi peuvent s'attendre les visiteurs en Espagne lorsque nous pourrons à nouveau tous voyager en toute sécurité?

BC : Même si l'incertitude demeure élevée quant à l'évolution de la situation, je suis sûre d'une chose : lorsque le moment sera venu et que nous pourrons à nouveau voyager en toute sécurité, l'Espagne sera plus accueillante que jamais, et l'industrie du voyage sera prête à offrir aux visiteurs les mêmes services et expériences de qualité qui en ont fait l'un des pays les plus visités au monde.

Grâce à la chaleur de ses habitants, à son impressionnant patrimoine culturel et à la spectaculaire diversité de ses paysages, l'Espagne a beaucoup à offrir et nous sommes impatientes de vous accueillir à nouveau!

Embauchez un guide lors de votre prochain voyage

Les protocoles d'un voyageur représentent généralement la référence en matière de voyage, car ils offrent une expérience complète. Les protocoles de chaque entreprise et les mesures qu'elle prend

pour s'y conformer sont faciles à consulter sur son site Web. En outre, contrairement à ce qui se passe lors d'un voyage indépendant, les guides-accompagnateurs peuvent s'assurer que ces protocoles sont en place et respectés, avant l'arrivée, pendant et après le voyage. Possédant de vastes connaissances, votre guide-accompagnateur pourra vous faire découvrir les aspects les plus intéressants de votre destination, tout en veillant à ce que les mesures de protection renforcées axées sur la santé et le bien-être se traduisent par une expérience de voyage agréable et impérisable.

Il est difficile de déterminer à quel moment nous pourrons à nouveau voyager, mais il ne fait aucun doute qu'il y aura une énorme demande accumulée, lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité. Nous sommes nombreux à avoir hâte de voyager, de créer de nouveaux souvenirs et de parcourir le monde à nouveau. ■

Article présenté par **Collette**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Pour plus de renseignements sur votre prochaine escapade, allez à collette.com/nafr-fr.

laissez-vous guider par collette

ÉCONOMISEZ 100 \$ PAR PERSONNE (PP)*

lorsque vous mentionnez être membre de l'Association nationale des retraités fédéraux au moment de réserver.



Appelez Collette au 866-413-3762 ou communiquez avec votre voyageur local. Mentionnez que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux. Utilisez aussi le code **FRSAVE**, pour économiser jusqu'à 500 \$ pp* sur des aubaines saisonnières.

Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez www.collette.com/nafr-fr. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, règ. n°3 206 405; C-B, règ. n°23,337.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ COLLETTE.COM/NAFR-FR



Pourquoi voyager en circuit guidé avec Collette? Avec plus de **160 circuits**, **quatre styles de voyage différents** et la toute nouvelle **expérience**

Explorations, vous pouvez choisir votre façon idéale de voyager. Votre logistique est prise en charge, vous séjournerez dans des hôtels 4 étoiles et plus, de nombreux repas sont compris et votre itinéraire de voyage est planifié à la perfection.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

Les bénévoles de Retraités fédéraux ont fait de la première année de Rayonnement 338 un succès.



AMY BALDRY

L'an dernier, nous avons lancé Rayonnement 338, notre initiative visant à monter un réseau national de défenseurs pour faire avancer notre mission : améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite pour nos membres et tous les Canadiens.

L'objectif de Rayonnement 338 est de faire en sorte que nos initiatives de défense des intérêts atteignent chacune des 338 circonscriptions fédérales. À l'aide d'une rencontre ou d'un événement en mode virtuel, d'une lettre ou d'un simple appel téléphonique, Rayonnement 338 veillera à ce que chaque député en exercice connaisse Retraités fédéraux et comprenne nos priorités.

Au cours de la première année de Rayonnement 338, nos bénévoles et nos membres ont dû relever un défi inattendu : comment tenir ces importantes rencontres de défense des intérêts pendant une pandémie, tout en maintenant une distance sociale?

Eh bien, cela s'est traduit par une colossale adaptation. Les bénévoles se sont mobilisés et ont tiré parti des ressources virtuelles et des formations disponibles, prenant ainsi rapidement un excellent départ. Partout au pays, les bénévoles ont organisé des rencontres virtuelles avec leurs députés, leur ont passé un coup de fil ou envoyé des lettres, ce qui a permis de mettre et de maintenir nos priorités au premier plan des représentants du gouvernement.

Ces efforts continus ont produit de véritables résultats en matière de défense des intérêts et nous sommes

ravis de faire part de ces exemples de réussite à nos membres.

Sensibilisation des députés libéraux de l'Atlantique

En septembre, les bénévoles des sections de Charlottetown et de Summerside, ainsi que l'agente des programmes de défense des intérêts pour l'Île-du-Prince-Édouard, Shirley Pierce, ont rencontré le député de Charlottetown, Sean Casey, et le député de Malpègue, Wayne Easter.

Au cours de ces rencontres, les bénévoles ont mené des discussions portant sur le besoin d'une stratégie nationale pour les aînés, en mettant l'accent sur les soins de longue durée et à domicile.

« Grâce à ces [rencontres], les priorités de Retraités fédéraux ont été discutées lors de la réunion des députés libéraux de l'Atlantique, qui avait lieu sur l'île la fin de semaine suivante », explique M^{me} Pierce. « Il s'agit d'un excellent exemple de la façon dont une simple rencontre d'une demi-heure avec un député peut directement influencer les discussions et les décisions du gouvernement. »

Une invitation au comité des anciens combattants de la Chambre des communes

Force motrice de la défense des intérêts, la Section de Québec cultive de solides relations avec ses députés locaux, ce qui est exactement l'objectif de Rayonnement 338.

Le dernier résultat à ce jour? La section du Québec a reçu une invitation de Luc Desilets, député de Rivière-des-Mille-Îles et membre du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, demandant à Simon Coakeley, directeur général de Retraités fédéraux,

de comparaître devant le comité, dans le cadre de son étude sur les retards persistants du traitement des demandes de prestations d'invalidité présentées à Anciens Combattants Canada. Cette invitation est attribuable à un excellent travail de défense des intérêts et a permis de revendiquer des résultats équitables pour le bien-être des vétérans.

Lors de cette comparution, Retraités fédéraux a soutenu une approche d'approbation automatisée et basée sur des preuves pour les demandes relatives à certains problèmes médicaux — l'une des solutions de type «faire le ménage» proposées pour faire face aux retards colossaux —, mais non pas sans lancer une mise en garde au Comité.

«Anciens Combattants Canada devrait savoir qui sont les personnes les plus gravement touchées par les retards, et pourquoi», a souligné M. Coakeley. «Nos vétérans ont besoin d'un plan ciblé pour résoudre ces problèmes systémiques, en particulier pour ceux qui attendent le plus longtemps et qui ont le plus besoin d'aide, et de toute urgence. Nous sommes en 2020, et il est temps que le Canada mette en place les ressources nécessaires pour garantir des résultats équitables pour tous les vétérans.»

Hamilton développe des relations

Les bénévoles de la Section de Hamilton ont organisé des rencontres avec les députés en travaillant en équipe. Ce faisant, ils ont jeté les bases du maintien de relations suivies avec leurs députés.

Cela prépare bien l'équipe de Hamilton aux futures rencontres, tout en veillant à ce que Retraités fédéraux vienne à l'esprit des députés pour de futures consultations, débouchant potentiellement sur des occasions semblables à celles observées au Québec.

Les bénévoles de la Section de Hamilton ont connu une fin d'année 2020 productive. Ils ont rencontré la députée de Hamilton-Ouest-Ancaster-Dundas et ancienne ministre des Aînés, Filomena Tassi, ainsi que la députée de Burlington, Karina Gould. Ils ont aussi organisé plusieurs rencontres pour le début de 2021, notamment avec le député de Hamilton-Centre Matthew Green et le député de Hamilton Mountain Scott Duvall. Au cours de ces rencontres, les bénévoles

de Retraités fédéraux ont récapitulé les rencontres passées, rappelé aux députés les priorités l'organisation et présenté la nécessité de normes nationales pour les soins de longue durée et les soins à domicile.

Ce format a permis des discussions animées et éclairées, utilisant au mieux le temps de chacun. Les conversations ont été détaillées et substantielles, et les députés ont donné leur avis sur les projets du gouvernement et les bénévoles de Retraités fédéraux ont été invités à faire part de leurs commentaires et suggestions.

«La rencontre [avec Gould] a été très productive, car nous avons pu rassembler les informations clés, les initiatives du gouvernement et les fonds débloqués à ce jour, et orienter la conversation vers le défi que doit relever le gouvernement fédéral pour élaborer des normes nationales et obtenir l'adhésion des provinces et des territoires. Nous avons également pu recouper nos discussions avec M^{mes} Gould et Tassi, de sorte que nous n'avons pas eu à répéter le même dialogue avec ces deux députées», explique Michael Walters, président de la Section de Hamilton.

Cependant, qu'y a-t-il de tout aussi important que les rencontres initiales? Le suivi. À la fin de chaque réunion, M. Walters a informé les députés qu'il demanderait des réunions de suivi pour poursuivre les discussions sur une base régulière, ce à quoi chacun des députés était réceptif.

En C.-B., une équipe réalise un travail de rêve

Pendant ce temps, dans le nord de la Colombie-Britannique, la Section de Prince George a adopté une approche collaborative pour les rencontres organisées dans le cadre de Rayonnement 338, ce qui lui a permis de rencontrer davantage de députés et de s'assurer que tous les députés de cette région connaissent et comprennent les priorités de Retraités fédéraux.

Les bénévoles ont travaillé ensemble, chaque membre de l'équipe assumant un rôle clair, notamment orateur délégué, animateur de rencontres Zoom et chercheur-secrétaire rédigeant les points à faire valoir. Les bénévoles de Prince George ont rencontré Taylor Bachrach, député de Skeena-Bulkley Valley, Todd Doherty, député de Cariboo-

Prince George et Bob Zimmer, député de Prince George-Peace River-Northern Rockies. Ainsi, l'orateur délégué s'est concentré sur une discussion intéressante sans se soucier de la technologie de la réunion virtuelle. Cela a produit une discussion fructueuse sur les soins de longue durée, au cours de laquelle les députés en question ont ajouté leurs propres expériences personnelles concernant les établissements privés et gouvernementaux. Le fait de porter la discussion à un niveau plus personnel a permis à toutes les personnes impliquées de mieux comprendre l'importance de notre revendication la plus cruciale, à savoir que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de mettre en œuvre des normes nationales pour les soins de longue durée et les soins à domicile.

Partager des histoires personnelles dans les discussions de défense des intérêts et encourager les autres à faire de même est l'un des moyens les plus efficaces de faire passer les points clés d'une manière touchante et mémorable. Le personnel de la défense des intérêts du bureau national a préparé une trousse d'outils et une formation sur la marche à suivre pour faire cela de manière authentique et confortable. Vous trouverez ces ressources — formations, trousse d'outils et modèles — sur le Portail d'information pour les bénévoles, dans le dossier réservé à Rayonnement 338 sur le site Web de Retraités fédéraux. Vous pouvez aussi demander ce matériel en envoyant un courriel à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca.

Vous voulez en savoir plus?

Restez au courant de nos réussites en matière de défense des intérêts, en consultant notre rubrique «Pleins feux sur la défense des intérêts» sur le site Web de Retraités fédéraux. Vous avez votre propre exemple de réussite en défense des intérêts? Pour avoir la chance qu'il soit présenté dans un prochain article, envoyez un message à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca.

Vous souhaitez vous impliquer dans Rayonnement 338? Pour en savoir plus et pour vous inscrire, visitez la page de Rayonnement 338 sur le site Web de Retraités fédéraux. ■

Amy Baldry est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.

BILAN SANTÉ

Le Canada doit repenser le vieillissement en bonne santé.

JESSICA SEARSON

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les défis profonds auxquels les Canadiens âgés font face.

Nous avons constaté des lacunes dans les politiques de soins de santé — disproportionnelles dans le cas des établissements de soins de longue durée —, dans le soutien social et communautaire et dans la sécurité de la retraite.

Les Nations Unies ont baptisé la période 2021-2030 de «Décennie pour le vieillissement en bonne santé», reconnaissant que nous sommes mal préparés à l'évolution démographique de la population. De même, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la définition d'une vision nationale qui réponde aux besoins souvent exprimés par les Canadiens âgés et qui relève les défis que ceux-ci doivent relever, de manière cohérente, coordonnée et durable.

Retraités fédéraux revendique une stratégie nationale pour les aînés depuis de nombreuses années. Elle se fait attendre depuis longtemps.

L'année dernière, le National Institute on Ageing (Institut national sur le vieillissement), ou NIA, a lancé une stratégie nationale actualisée pour les aînés, fondée sur des données probantes, qui énumère les défis politiques relevant de quatre piliers : des soins plus près du domicile; des citoyens indépendants, productifs et engagés; une vie saine et active; et du soutien aux aidants naturels.

Des soins plus près du domicile : Un suivi effectué par le NIA montre que plus de 70 % des décès liés à la COVID-19 se sont produits dans des établissements de soins de longue durée. Le financement et les réformes politiques doivent garantir que les résidents reçoivent des soins de qualité, sûrs et cohérents.

La revendication de Retraités fédéraux, qui demande des normes nationales concrètes et mesurables en matière de soins à domicile et de soins de longue durée, porte ses fruits. Le discours du Trône de 2020 comportait un engagement à travailler avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles normes nationales.

La plupart des Canadiens veulent vieillir à la maison et dans leur collectivité. Les soins à domicile et en milieu communautaire peuvent améliorer la santé et réduire les coûts, mais il arrive souvent que les gouvernements ne reconnaissent pas leur importance.

En l'absence de soins à domicile de base, de nombreux besoins ne sont pas satisfaits et cela peut mener à des soins en établissement plus coûteux. L'Institut canadien d'information sur la santé a constaté qu'un nouveau résident sur neuf en soins de longue durée aurait pu être soigné à domicile.

Les soins intégrés et les services de santé primaires doivent s'adapter au vieillissement de la population du pays. Cela nécessite des investissements dans les soins de longue durée, des services aussi proches que possible du domicile et l'accès à des praticiens de soins gériatriques.

Les soins de santé pour les personnes âgées, au bon moment et au bon endroit, sont au cœur d'une stratégie nationale pour les aînés. Mais le vieillissement en bonne santé exige davantage.

Des citoyens indépendants, productifs et engagés : Les conséquences de l'âgisme et de l'isolement social, ainsi que la prévalence de la maltraitance des aînés, étaient déjà indéniables avant la pandémie. Ces problèmes sont plus importants aujourd'hui et exigent une attention nationale. Des progrès ont été réalisés, mais les politiques qui valorisent les personnes âgées entraîneront des changements plus importants.

La stratégie du NIA recommande des politiques qui favorisent la participation des aînés à la vie de la collectivité. Pour cela, il faut lutter contre l'insécurité financière à la retraite, améliorer l'accès à des logements abordables et à des transports inclusifs, et concevoir des environnements adaptés aux aînés.

Une vie saine et active : Grâce aux progrès de la médecine, les Canadiens vivent plus longtemps, beaucoup ont moins de problèmes de santé ou sont capables de mieux gérer leurs affections chroniques. En accordant une attention particulière à la promotion et à l'éducation en matière de santé, en donnant accès aux médicaments et vaccins médicalement nécessaires et en donnant aux Canadiens la

possibilité de contribuer aux décisions relatives aux soins de santé, on contribuera à maintenir et à amplifier les progrès réalisés.

Du soutien aux aidants naturels : Dans un sondage mené en septembre 2020 auprès de nos membres, Retraités fédéraux a constaté que 17,5 % des répondants ont déclaré avoir vécu une expérience personnelle de proche aidant pendant la pandémie. Une fois de plus, la COVID-19 nous a montré l'importance des aidants naturels non rémunérés, ainsi qu'à quel point ils sont essentiels à la santé et au bien-être de la population, ainsi qu'à notre système de soins de santé.

À la question portant sur le rôle d'aidant naturel, les répondants ont mentionné ses effets sur d'autres aspects de la vie, le temps qui lui est consacré, les effets sur la santé psychologique ou mentale, ainsi que la disponibilité d'une aide à naviguer dans les systèmes de soins, et les coûts associés. Tous ces éléments ont eu un impact substantiel.

On estime que, en 2019, les aidants soignants non rémunérés ont fourni 9 milliards de dollars de soins aux systèmes de santé publics du Canada. D'ici 2050, ce chiffre devrait passer à 27 milliards de dollars. Les aidants naturels devraient avoir un meilleur accès à un soutien communautaire et financier, dont des services de répit et des crédits d'impôt, pour les aider à assumer ce rôle essentiel.

Les prochaines étapes

Les approches fragmentaires n'ont pas apporté le changement social nécessaire permettant aux Canadiens de bien vieillir. Nous avons besoin de toute urgence de normes nationales pour les soins à domicile et les soins de longue durée. Par la suite, des réformes politiques tenant compte de l'âge s'imposent.

Pour Retraités fédéraux, une stratégie nationale pour les aînés demeure une priorité. Et il est temps que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership, pour que notre pays repense le vieillissement et mette une telle stratégie en œuvre.

Pour en savoir plus sur nos campagnes, visitez www.retraitesfederaux.ca/fr/defense-des-interets/soins-de-longue-duree-a-domicile/. ■

Jessica Searson est agente des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

INFOPENSIONS

Comme les consommateurs et les gouvernements préfèrent de plus en plus les politiques plus soucieuses du climat, les investisseurs des régimes de pension du Canada leur emboîtent le pas.

PATRICK IMBEAU

Les participants se demandent souvent comment leurs fonds de pension durement gagnés sont investis, et en raison de la couverture médiatique accrue sur les malversations d'entreprise et l'évolution des connaissances par rapport à l'incidence des activités humaines sur le monde qui nous entoure, certains sont de plus en plus inquiets que leur argent finance des sociétés qui n'ont pas les mêmes valeurs qu'eux.

Le changement climatique et les sociétés ayant des antécédents sociaux et de gouvernance loin d'être exemplaires se trouvent en tête de liste de leurs préoccupations.

Les fonds de nos participants sont investis par une organisation indépendante appelée Investissements PSP. L'un des principaux piliers de sa stratégie de placement découle de principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Chaque année, Investissements PSP publie un rapport sur les placements responsables qui décrit l'approche du Fonds par rapport aux placements tenant compte de facteurs ESG. Pour cela, l'organisation procède à des évaluations physiques des risques climatiques de tous les actifs réels, réunit de l'information sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement d'entreprises privées et s'assure que de solides pratiques de gouvernance sont en place.

Le reste du secteur des fonds de retraite en fait de même. En novembre 2020, un groupe représentant huit des plus importants régimes de retraite au Canada (certains des plus importants au monde), qui gèrent un total de 1,6 billion de dollars, a parlé d'une même voix pour demander aux entreprises de normaliser la divulgation de leurs renseignements environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance, pour aider les investisseurs à prendre des décisions et à gérer les risques. Cela comprend les chefs de la direction de l'Office d'investissement du régime de pensions

du Canada, de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, de l'Alberta Investment Management Corporation, de la B.C. Investment Management Corporation, du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, du Healthcare of Ontario Pension Plan et de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Pour ce groupe, il ne s'agit pas d'un impératif moral, mais plutôt de gérer des risques financiers pour leurs investisseurs.

Ignorer les effets d'un phénomène comme le changement climatique peut avoir des conséquences financières. Par exemple, prenons les ouragans et les inondations, deux phénomènes naturels qui surviennent de plus en plus souvent depuis 1970 en raison du changement climatique. Ces catastrophes climatiques peuvent avoir une énorme incidence sur des placements dans les secteurs de la fabrication et des infrastructures.

Le fait que les consommateurs s'éloignent des émetteurs de carbone, comme les producteurs de charbon, de pétrole et de gaz, peut influencer sur le prix des biens que ces sociétés produisent et mener à des pertes financières pour les investisseurs. Peabody Energy, une grande société charbonnière, a vu sa capitalisation boursière baisser de 20 milliards \$ US au cours des dix dernières années, alors que 20 milliards \$ US ont afflué dans des fonds tenant compte de facteurs ESG et d'autres fonds négociés en bourse axés sur certaines valeurs en 2020 (en date de septembre 2020).

En bref, les placements dans des sociétés et même dans des secteurs qui ne prennent pas les facteurs ESG en compte ne tiennent tout simplement plus la route.

D'un autre côté, les placements qui prennent le changement climatique au sérieux peuvent réaliser des gains. Les paris les plus sûrs comprennent des placements dans des

puits de carbone, comme la foresterie et les agroentreprises ou des fabricants et des exploitants d'actifs relatifs aux énergies renouvelables. Alors que les consommateurs et les gouvernements préfèrent des politiques tenant mieux compte du climat, les investisseurs font pareil. Même si leur motivation peut différer de celle du militant moyen au sujet du changement climatique, le résultat est similaire : les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris au sérieux.

Malheureusement, cette vision des choses n'est pas universellement partagée. Aux États-Unis, l'administration Trump a adopté une nouvelle règle, administrée par le ministère américain du Travail, qui empêche les fiduciaires de régimes de retraite d'acheter des fonds axés sur des facteurs ESG. La position du gouvernement Trump était que les stratégies de placement tenant compte de facteurs ESG sacrifient les rendements au profit d'objectifs qui ne sont pas liés au rendement financier, une opinion qui a été contestée par plusieurs études. Cette règle est entrée en vigueur le 12 janvier 2021, mais on s'attend à ce que l'administration Biden annule cette décision.

Au Canada, le député de Cowichan-Malahat-Langford Alistair McGregor a présenté le projet de loi C-231, qui obligerait l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada à respecter des principes ESG. Des entités médiatiques de droite protestent contre ce projet de loi, mais l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada le fait déjà par choix. De plus, si l'on se fie à ses rapports financiers, les résultats sont des plus éloquentes. Le Fonds est viable pour au moins 75 ans, selon sa plus récente évaluation par l'actuaire en chef du Canada. Le projet de loi C-231 a été présenté en février 2020 et en est à sa deuxième lecture. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

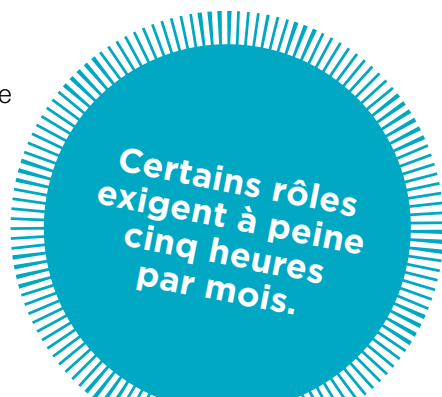
Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec
votre section locale ou avec notre agente
de l'engagement des bénévoles au
Bureau national, Gail Curran, au
613-745-2559, poste 235, ou à
gcurran@retraitesfederaux.ca



POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux conseils d'administration des sections
- Postes au conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Bénévole Volunteer



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

L'Association nationale des retraités fédéraux offre de nombreuses possibilités de bénévolat. Voici une description du rôle de :



Coordonnateur ou coordonnatrice des services aux sections (CSS)

Œuvrant à titre de membre à part entière d'une équipe de bénévoles et d'employés dirigée par la gestionnaire des ressources humaines et des bénévoles, le ou la CSS contribue à organiser les activités de formation et aide les administrateur(trice)s de district, en les soutenant sur les plans logistique et administratif lors des réunions régionales ou du district. Le poste comprend les communications et les retours d'information entre les sections, les administrateurs du district, et le bureau national. Les CSS sont nommés par leurs administrateurs de district lors d'un processus de consultation et s'acquittent généralement de mandats de trois ans, qui peuvent être prolongés.

Compétences nécessaires au poste

- Excellentes compétences en relations interpersonnelles et en communication
- Compétences organisationnelles de premier ordre et connaissance des pratiques exemplaires en matière de planification des réunions
- Compréhension des processus comptables quotidiens
- Connaissances sur la formation et les principes du perfectionnement

Vos tâches

Les CSS collaborent avec les administrateur(trice)s et le personnel du bureau national pour planifier les réunions, la formation et les activités de soutien des sections pour l'année, et déterminer les coûts connexes.

Vos fonctions :



Soutenir et faciliter la formation et le développement des sections assignées



Planifier et soutenir les réunions régionales et de district



Assurer la liaison entre les sections et les administrateur(trice)s, le conseil d'administration et le bureau national



Informar les administrateur(trice)s et le bureau national des activités et des enjeux présentant de l'intérêt pour les sections



Demander aux sections de soumettre des candidatures aux prix de reconnaissance des bénévoles et les soutenir pour ce faire



Aider les sections à veiller à ce que les dossiers sur les bénévoles soient bien tenus à jour dans le CRM, notre système de gestion des relations avec les clients



Pour en savoir plus

Les CSS sont nommés par les administrateur(trice)s de l'Association et l'équipe du bureau national. Pour en savoir plus et obtenir une description de travail détaillée, **contactez l'agente de l'engagement des bénévoles Gail Curran, à gcurran@retraitesfederaux.ca.**



Avis aux leaders

Notre conseil d'administration national a besoin de vous

Mettez vos compétences stratégiques et de leader en pratique, en devenant candidat au conseil d'administration national de Retraités fédéraux. Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Le conseil d'administration national de Retraités fédéraux cherche des candidats dynamiques ayant fait leurs preuves en matière de leadership au sein d'une équipe de haute direction. L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration qui tient compte de la diversité de notre bassin de membres et nous encourageons vivement les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les conjointes et conjoints des membres sont également invités à présenter une candidature. Si vous vous passionnez pour la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et la politique en matière de soins de santé pour les Canadiens âgés, contactez-nous!

Pour en savoir plus, communiquez avec elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

UNE CARRIÈRE QUI RETOURNE AUX SOURCES

Simon Coakeley combinait à la perfection la passion et l'expérience nécessaires pour diriger Retraités fédéraux. Maintenant, il est à l'Association du Barreau canadien.

JENNIFER CAMPBELL

La retraite semble être le dernier des soucis de Simon Coakeley.

Après son départ à la retraite d'une carrière de 30 ans au sein de la fonction publique fédérale en 2013, il a repris le collier en mai 2016 en tant que DG de l'Association nationale des retraités fédéraux. Et, après avoir passé quatre années et demie à la tête de cette organisation, Simon vient d'entrer en fonction à un tout nouveau poste de chef de la direction de l'Association du Barreau canadien.

La réalisation dont il est le plus fier? Le soutien unanime accordé au nouveau plan stratégique quinquennal par les délégués de l'assemblée annuelle des membres de 2019, d'autant plus que l'Association avait connu des années difficiles avec un plan précédent. Le nouveau plan a ouvert la voie à la stabilité.

En tant que défenseur des retraités — et des nombreux autres groupes qu'il a soutenus en tant que fonctionnaire —, Simon se qualifie de «passionné, mais modéré».

«Je crois aux enjeux que je défends, et j'y crois fermement, mais les politiciens se font présenter des dossiers défendus avec passion tout le temps», dit-il. «Parfois, une défense des intérêts plus froide, plus calme et plus raisonnée est en fait un peu plus efficace que la passion pure et simple.»

Réfléchissant à son parcours de carrière, Simon estime que le point culminant doit être son travail sur l'établissement de la tombe du Soldat inconnu, sise au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa.

Alors sous-ministre adjoint d'Anciens Combattants Canada, il se souvient avoir travaillé à ce projet des plus complexes avec la Légion royale canadienne et plusieurs autres ministères fédéraux, dont la Défense, la Commission de la capitale nationale, la GRC

et les Travaux publics, tout en ne sachant pas comment le public canadien allait réagir.

«Être témoin du degré auquel le projet a captivé l'imagination des Canadiens et des Canadiennes était incroyable», se souvient-il, évoquant la cérémonie de mai 2000 pendant laquelle la dépouille du Soldat inconnu a été rapatriée et enterrée. «La couverture médiatique a été plus importante que ce que nous avions prévu. Et le gouverneur général a prononcé un discours absolument extraordinaire.»

Toutefois, le jour du Souvenir suivant de la même année a vraiment confirmé la popularité de la tombe, alors que d'innombrables personnes venues à la cérémonie ont commencé à déposer leurs coquelicots sur la tombe après le service.

«C'était tout à fait spontané», précise-t-il, ajoutant que le fait de voir des images de la tombe recouverte de coquelicots depuis son lieu de travail à l'administration centrale d'Anciens Combattants à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, reste un excellent souvenir.

La carrière de Simon forme un arc qui commence par des études de droit à la suite de ses études secondaires et de l'obtention de son premier diplôme au Canada, après avoir émigré du Royaume-Uni à l'âge de neuf ans. Les trois ministères où il a passé le plus de temps sont le Service correctionnel du Canada, le ministère des Anciens Combattants et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, et chacun d'eux a un lien direct avec l'amélioration de la vie des gens, souligne-t-il.

«Au ministère des Anciens Combattants, les employés se consacraient à améliorer la vie des vétérans», explique-t-il. «Aux Services correctionnels, on s'implique beaucoup envers les délinquants individuels et leur réhabilitation. Et, à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, les décideurs tranchent en fait sur des situations de vie et de mort.»

Lorsqu'il s'est joint à Retraités fédéraux, il a commencé à défendre les fonctionnaires avec lesquels il a travaillé pendant si longtemps. Aujourd'hui, son poste à l'Association du Barreau canadien constitue un retour aux sources, juridiques en ce cas.

Selon son collègue Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement de Retraités fédéraux, Simon Coakeley a «humanisé» les fonctions du directeur général.

«Il nous a fait bénéficier d'une capacité, d'un professionnalisme, de connaissances et d'une expérience chevronnés», enchaîne M. McGillivray, ajoutant que Simon possédait une vaste expérience du service public et qu'il comprenait donc les besoins des membres de l'Association.

Simon laisse Retraités fédéraux en bonne forme, dit-il.

«Nous jouissons d'une position solide, nous avons une équipe et un conseil d'administration fantastiques et nos finances sont tout à fait solides.»

Cela dit, son successeur n'aura pas une mince tâche, selon Jean-Guy Soulière, président national de l'Association.

«Simon a connu beaucoup de succès en tant que directeur général, parce qu'il a fait confiance à son personnel et lui a permis de dépasser les attentes, et en raison de son excellente relation de travail avec le conseil d'administration et moi-même en tant que président», poursuit M. Soulière. «Il croit en notre mission et, grâce à ses efforts, un plan stratégique quinquennal a été élaboré pour nous permettre d'aller de l'avant. Pour son successeur, la barre sera très haute.» ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage.

DERNIÈRES NOUVELLES

Changement des taux du RSSFP

Les taux de cotisations des membres retraités du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) sont modifiés afin de correspondre au ratio de partage des coûts de 50:50 (retraité:employeur) pour une protection supplémentaire.

Les taux de cotisation qui s'appliquent aux membres retraités du RSSFP bénéficiant de la protection supplémentaire seront mis à jour le 1^{er} avril 2021. Comme les cotisations sont dues un mois à l'avance, les membres retraités verront l'incidence des nouveaux taux en vigueur en avril 2021 sur leurs paiements de pension de mars 2021.

Taux de cotisation mensuelle des membres retraités : Protection supplémentaire

TYPE DE PROTECTION

TAUX INDIVIDUEL GMC GH TOTAL

TYPE DE PROTECTION	GMC	GH	TOTAL
Garantie-hospitalisation de niveau I	62,36 \$	0,00 \$	62,36 \$

Garantie-hospitalisation de niveau II	62,36 \$	8,05 \$	70,41 \$
---------------------------------------	----------	---------	----------

Garantie-hospitalisation de niveau III	62,36 \$	22,40 \$	84,76 \$
--	----------	----------	----------

TAUX FAMILIAL GMC GH TOTAL

Garantie-hospitalisation de niveau I	126,43 \$	0,00 \$	126,43 \$
--------------------------------------	-----------	---------	-----------

Garantie-hospitalisation de niveau II	126,43 \$	13,53 \$	139,96 \$
---------------------------------------	-----------	----------	-----------

Garantie-hospitalisation de niveau III	126,43 \$	31,46 \$	157,89 \$
--	-----------	----------	-----------

Taux de cotisation mensuelle des membres retraités : Disposition d'allègement

TYPE DE PROTECTION

TAUX INDIVIDUEL GMC GH TOTAL

Garantie-hospitalisation de niveau I	31,18 \$	0,00 \$	31,18 \$
--------------------------------------	----------	---------	----------

Garantie-hospitalisation de niveau II	31,18 \$	8,05 \$	39,23 \$
---------------------------------------	----------	---------	----------

Garantie-hospitalisation de niveau III	31,18 \$	22,40 \$	53,58 \$
--	----------	----------	----------

TAUX FAMILIAL GMC GH TOTAL

Garantie-hospitalisation de niveau I	63,22 \$	0,00 \$	63,22 \$
--------------------------------------	----------	---------	----------

Garantie-hospitalisation de niveau II	63,22 \$	13,53 \$	76,75 \$
---------------------------------------	----------	----------	----------

Garantie-hospitalisation de niveau III	63,22 \$	31,46 \$	94,68 \$
--	----------	----------	----------

GMC – Garantie-maladie complémentaire

GH – Garantie-hospitalisation

Pour en savoir plus, consultez le site www.pshcp.ca, à la rubrique Articles et bulletins.

L'année 2021 est importante pour le RSSFP, car le représentant des pensionnés au RSSFP, qui est également le président de l'Association, Jean-Guy Soulière, travaille assidûment à faire progresser les négociations, pour assurer que votre protection est pertinente, efficace et viable.

Pour en savoir plus sur l'Association nationale des retraités fédéraux, consultez retraitesfederaux.ca/taux2021rssfp.

Note sur les dispositions d'allègement du RSSFP

Si vous avez adhéré au RSSFP en tant que membre retraité au plus tard le 31 mars 2015, vous pouvez être admissible à la disposition d'allègement du RSSFP si vous respectez l'un des critères suivants :

- Vous recevez actuellement le Supplément de revenu garanti (SRG).

- Vous recevrez le SRG plus tard.
- Votre revenu net (personnel ou combiné avec celui de votre conjoint) est inférieur au seuil applicable du SRG.

Pour en faire la demande, remplissez le formulaire de demande d'allègement au titre du RSSFP, accessible sur www.rssfp.ca/formulaires-et-documents et retournez-le à votre centre des pensions.

Rappel sur le recours collectif contre Microsoft

Les Canadiens qui ont acheté des logiciels pour ordinateur personnel de Microsoft entre le 23 décembre 1998 et le 11 mars 2010 peuvent faire une réclamation dans le cadre d'un recours collectif auprès de Microsoft, qui a été approuvé en 2018. Les personnes admissibles pourraient ne pas être tenues de fournir une preuve d'achat et réclamer jusqu'à 250 \$, mais devront fournir une déclaration sous serment attestant de l'exactitude de la réclamation.

Le recours collectif allègue que Microsoft et Microsoft Canada ont participé à un complot pour illégalement augmenter les prix de certains produits de Microsoft. Les personnes qui avaient un statut de résident canadien en date du 25 mai 2016 ont le droit de présenter une réclamation.

Pour en savoir plus ou pour faire une réclamation, visitez monargenttoutdesuite.ca/fr/accueil. Vous devez soumettre votre réclamation d'ici le 23 septembre 2021 au plus tard. Les réclamations au sujet de produits d'Apple ne sont pas acceptées.

Indemnisation pour le système de paye Phénix

En janvier, le Conseil du Trésor du Canada a annoncé son nouveau processus pour indemniser les employés actuels et anciens qui ont subi des répercussions personnelles ou financières graves en raison des problèmes causés par le système de paye Phénix.

«Nous savons que le système de paye Phénix a eu des répercussions, directes ou indirectes,



sur les fonctionnaires, et le gouvernement du Canada continue de prendre des mesures sur tous les fronts pour régler les problèmes de paye», a déclaré le président du Conseil du Trésor, Jean-Yves Duclos. «Le nouveau processus de réclamation lancé aujourd'hui constitue une autre mesure importante visant à faire en sorte que les fonctionnaires soient indemnisés équitablement pour le stress émotionnel et mental vécu ou les pertes financières subies à cause du système de paye.»

Pour plus de renseignements, visitez la page consacrée aux réclamations et à l'indemnisation relatives à Phénix, sur www.tbs-sct.gc.ca.

Centre d'information sur la COVID-19

Les restrictions de voyage non essentielles sont toujours en vigueur, les exigences en matière de tests de dépistage et de quarantaine changent en fonction de l'évolution de la crise pandémique. Nous conseillons à nos membres de suivre les conseils du gouvernement fédéral, ainsi que des autorités sanitaires provinciales

et locales. Toutefois, le Centre d'information sur la COVID-19 de Retraités fédéraux peut les aider à s'y retrouver dans un océan d'information. Pour obtenir des informations d'intérêt pour les membres, comme les mises à jour de la part des partenaires privilégiés, les annulations d'événements des sections et les liens vers les mises à jour du Régime de soins de santé de la fonction publique, visitez retraitesfederaux.ca/coronavirus. Vous trouverez également un lien menant à la page Web du gouvernement fédéral sur le coronavirus, qui présente les dernières restrictions de voyage et exigences en matière de tests de dépistage.

Vous et vos survivants

La version numérique en format PDF à remplir de *Vous et vos survivants*, un guide sur la planification successorale publié par l'Association en partenariat avec Arbor Memorial, est disponible pour téléchargement, à la rubrique Publications sur retraitesfederaux.ca. Disponible

gratuitement, cette édition est une version revue et augmentée de la publication originale, qui avait été réalisée pour servir de ressource pour nos membres et leurs survivants. Veuillez noter que l'information présentée dans le document est de nature générale et ne remplace pas les conseils d'un professionnel ou un testament légal.

Prix de bénévolat

Les bénévoles et les membres ont encore le temps de proposer une candidature à l'édition 2021 des prix de reconnaissance des bénévoles de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les candidatures seront acceptées de la part de n'importe quelle section ou de n'importe quel membre en règle de l'Association et doivent parvenir au bureau national au plus tard d'ici le vendredi 19 mars 2021, à 16 h (HNE). Pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca ou communiquez avec l'agente de l'engagement des bénévoles, Gail Curran, à gcurran@retraitesfederaux.ca ou au 613-745-2559, poste 235. ■



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

PROFITEZ DE L'AVANTAGE HEARINGLIFE

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

GRATUITS

Dépistages auditifs gratuits*

**25 %
DE
RABAIS**

25 % DE RABAIS sur les piles avec l'achat de la carte Privilège du Groupe Forget Avantage.

**10 %
DE
RABAIS**

10 % DE RABAIS sur tous les accessoires et réparations.

RABAIS

RABAIS DE 150 \$ SUR LA TROUSSE d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs.

En réponse à la COVID-19, HearingLife Canada et ses partenaires ont agi de manière responsable pour soutenir leurs clients et leur personnel. Pour en savoir plus, appelez le Groupe Forget, au 1-888-318-4846.

*Une évaluation auditive complète est offerte gratuitement aux adultes de 19 ans et plus. Les résultats de l'évaluation vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir une copie du rapport d'audiologie.

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-888-318-4846** ou inscrivez-vous au <https://hearinglifeadvantage.ca/federal-retirees-fr>

Code promotionnel : **MAG-BFNT-FEDR**

UN DÉBUT DE VIE DIFFICILE MÈNE À UN BÉNÉVOLAT SUBSTANTIEL

En plus de son travail à temps plein, Tony Yee, membre de l'Association, a consacré l'équivalent d'un emploi à temps partiel à faire du bénévolat pour la Croix-Rouge canadienne, pendant plus de 45 ans!

CHARLES ENMAN

À 83 ans, Tony Yee jette un regard satisfait sur plus de soixante-dix ans de vie au Canada et de service à la population.



Tony Yee

Émigrant de la Chine à l'âge de 12 ans, Tony a passé de nombreuses décennies au service de son pays d'adoption, en tant que militaire, enseignant à Edmonton et bénévole qui, pendant plus de 45 ans, a consacré 50 000 heures à la Croix-Rouge canadienne.

En novembre dernier, le travail bénévole de Tony lui a valu une rare distinction, la Médaille du souverain pour les bénévoles. La citation explique que, en raison de son bénévolat à la Croix-Rouge, «Tony Yee a contribué à la promotion et à l'enseignement du secourisme et de la sécurité nautique, et s'est voué à l'aide humanitaire lors d'opérations de secours aux sinistrés».

Cela n'a rien de surprenant. Car Tony a voué sa vie à servir autrui.

«Mes parents ont toujours privilégié l'éducation», dit-il. «Ils croyaient que toute personne voulant aller de l'avant devait acquérir des connaissances. C'est ce que j'ai essayé de faire moi-même, et j'ai voulu transmettre aux autres tout ce que j'avais appris.»

Pendant son service militaire, Tony est le plus souvent instructeur. Il passe neuf ans

à montrer aux pilotes de l'Aviation royale canadienne comment manœuvrer un avion, non pas dans les airs mais en classe, où il enseigne les techniques de communication et l'utilisation du radar.

Cet attachement à l'enseignement s'est approfondi pendant ses années de service militaire à Edmonton, alors qu'il fait partie du 437^e Escadron de transport. Constatant le potentiel prometteur de Tony, son commandant lui permet de s'inscrire à l'université à mi-temps. En sept ans et demi, il décroche trois diplômes : un baccalauréat en éducation, un diplôme d'études supérieures en enseignement industriel et professionnel et une maîtrise en enseignement professionnel.

Lors de son départ à la retraite après deux décennies de travail militaire à temps plein (il fera partie des réserves pendant près de 20 années de plus), Tony devient professeur d'enseignement professionnel au sein du Conseil scolaire public d'Edmonton, où il enseigne pendant 23 ans.

Même si sa vie est bien remplie, Tony trouve le temps d'accorder plus de 1 000 heures par an à titre bénévole pour la Croix-Rouge canadienne, soit environ la moitié des heures que la plupart des gens consacrent à leur carrière par an. Qu'est-ce qui le pousse à un tel niveau de dévouement?

«J'ai eu une vie difficile», confie Tony. «Quand j'étais petit, mon père a quitté la Chine pour le Canada. Restés en Chine, ma mère et moi tentions de fuir l'armée japonaise qui avait envahi la Chine. [Ils] ont bombardé notre village. Pour éviter d'être touchés par les avions japonais, [nous] nous cachions parfois dans des fossés.

J'ai donc connu la misère et la pauvreté et, quand les gens du Canada sont plongés dans une situation catastrophique, je les aide, parce que je comprends.»

L'amour de l'aventure, l'exploration de nouvelles choses, a toujours enrichi sa vie. À son arrivée au Canada en 1949, en compagnie de sa mère, il ne savait pas à quoi s'attendre. «J'allais entrer en terrain inconnu, mais j'ai toujours aimé ça. Un nouvel endroit est toujours une révélation.»

Sa vie chargée ne l'empêche pas de trouver du temps pour fonder une famille. En 1964, il épouse Kazue Kamada, enseignante d'école primaire au Conseil scolaire d'Edmonton. Leurs quatre enfants ont «chacun deux diplômes», ajoute Tony, fier que son attachement à l'éducation ait laissé sa marque sur la génération suivante.

Sa soif de découvrir de nouveaux endroits mène Tony et sa femme à faire de nombreuses croisières, 48 à ce jour. «Il n'existe pas de meilleure façon de voir le monde», précise Tony. «Nous avons fait le tour du monde deux fois et demie, même jusqu'au pôle Nord.» Même s'il est octogénaire, il espère toujours se rendre au pôle Sud, une destination que le couple a choisie avant que la COVID-19 ne bouleverse ses projets de voyage.

Il ne fait pas de bénévolat pour la Section d'Edmonton de l'Association, mais il approuve son travail. «À mon âge, on hésite à s'engager», ajoute-t-il. Mais au sortir de la pandémie, lorsque les réunions régulières reprendront, il réévaluera la question. ■

Rédacteur établi à Ottawa, **Charles Enman** devra peut-être faire plus de bénévolat.



VOTRE SECTION EN BREF

Pendant la pandémie du coronavirus, Retraités fédéraux surveille l'état de la situation des événements prévus. Au moment de mettre sous presse, nous avons décidé d'annuler tous les événements en personne avec les membres jusqu'au 30 juin 2021. Vous pouvez consulter la liste des annulations des événements des sections, à retraitesfederaux.ca/reportes. Pour connaître les mises à jour les plus récentes sur les événements virtuels à venir, surveillez les courriels de votre section, visitez son site Web ou appelez le numéro de téléphone de votre section qui figure dans cet annuaire. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel. Vous pouvez aussi communiquer avec notre équipe des services aux membres au 613-745-2559, poste 300, ou sans frais au 1-855-304-4700. Elle sera heureuse d'être à votre service.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
federalretirees.ca/centralfraservalley
nafrbc1@yahoo.com

BC02 CHILLIWACK

9400, rue College
C.P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
604-795-6011
federalretirees.ca/chilliwack
nafrchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
federalretirees.ca
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141
COP carré Clover
Surrey (C.-B.) V3S 8C4
604-574-2939
retraitesfederaux.ca/fraservalleywest
info@nafrfraservalleywest.ca
president@nafrfraservalleywest.ca
(RSVP)

Assemblée annuelle des membres (Zoom) : 24 mars, à 11 h – RSVP

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C. P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
1-855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
federalretirees-kelowna.com
info@federalretirees-kelowna.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale
canadienne, filiale n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

3808, 35^e Av., unité 206
Vernon (C.-B.) V1T 2T9
250-542-2268
fsna11@telus.net

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney (C.-B.) V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
retraitesfederaux.ca
nafr@shaw.ca

Assemblée générale annuelle (Zoom) : 8 mars, à 13 h.

Assemblée des membres (Zoom) : 7 juin, à 13 h.

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
retraitesfederaux.ca
nafrcgycy.ca

Assemblée générale annuelle (Zoom) : 16 avril, à 10 h, détails à venir

AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod
Edmonton (Alb.) T5Y 3A6
780-413-4687
1-855-376-2336
retraitesfederaux.ca/edmonton
edmonton@federalretirees.ca

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

**AB18 SUD DE L'ALBERTA**

Nord-Bridge Senior Centre
1904, 13^e Av. Nord, unité 8
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AAM : Avril, détails à venir

Bénévoles recherchés :
communiquiez avec la section
pour plus de renseignements

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer (Alb.) T4R 2M2
403-556-3581
reddeerfederalretireesass@gmail.com

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
403-952-7110
(message vocal/texto)
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, r^{te} Township 514
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

C.P. 1391, succ. Main
Cold Lake (Alb.) T9M 1P3
780-594-3961
louethel@telusplanet.net

Bénévoles recherchés :
trésorier ou trésorière, président
ou présidente des adhésions,
président ou présidente du comité
des appels téléphoniques

SASKATCHEWAN**SK22 NORD-OUEST
DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) S0M 0E0
1-855-304-4700
tbg@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw (Sask.) S6J 1C2
306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
fsna@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450
306-373-5812
saskatoon@federalretirees.ca

**SK26 PRINCE ALBERT
ET DISTRICT**

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert (Sask.) S6V 5R7
306-763-7973
306-314-5644
gents@sasktel.net

SK29 SWIFT CURRENT

847 Prom. Field
Swift Current (Sask.) S9H 4H8
306-773-5068
leyshon@sasktel.net

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
federalretirees.ca/western-manitoba
nafrmb30@gmail.com

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

AGA (Zoom): Avril, détails à venir

Bénévoles recherchés :
Pour plus de renseignements,
communiquiez avec la section

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie (Man.) R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com
ttveiv@mts.net

ONTARIO**ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C. P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-687-2259 (président)
613-584-3943
fsnaalgonquinvalley.com
avb.fed.retirees@gmail.com
avb.on33@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar – Case 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-858-3770
905-824-4853
federalretirees.ca/peel-halton
nafrtreasureron34@gmail.com

ON35 HURONIE

80, rue Bradford
Barrie (Ont.) L4N 6S7
1-855-304-4700
on35.info@gmail.com (RSVP)

AGA virtuelle : 5 mai – RSVP

Bénévoles recherchés :
agent ou agente des
élections, administrateurs et
administratrices, personnes pour
donner un coup de main *ad hoc*

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
519-330-1492
(appel de candidatures)
chawksworthnafr@gmail.com
(appel de candidatures)
retraitesfederaux.ca/bluewater

Bénévoles recherchés :
coordonnateur ou coordonnatrice
des programmes, responsable du
recrutement et de l'engagement
des bénévoles

Appels de candidatures :
vice-président ou vice-présidente,
trésorier ou trésorière, directeur
ou directrice des adhésions

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
hamilton@federalretirees.ca

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
federalretirees.ca
nafrkingston@gmail.com

**ON39 KITCHENER-WATERLOO
ET DISTRICT**

110, ch. Manitou
Kitchener (Ont.) N2C 1L3
519-742-9031
retraitesfederaux.ca
fsna39@gmail.com

**Assemblée annuelle de la
section pour 2020 et 2021
(Zoom)** : 13 avril, à 11 h.

Bénévoles recherchés :
trésorier ou trésorière,
soutien informatique

ON40 LONDON

865 ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762 (boîte vocale)
londonbranch@federalretirees.ca

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

**ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA**

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
dave.br41sec@gmail.com

ON43 OTTAWA ET INTERNATIONAL

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
nafrottawa.com
info@nafrottawa.com

AGA de 2020 et de 2021 :
6 mai, à 10 h

Bénévoles recherchés :
conseil d'administration

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-559-9253
brunet.pierre@sympatico.ca

Bénévoles recherchés :
secrétaire de section, directeur
ou directrice des adhésions

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion)
C. P. 20074
Belleville (Ont.) K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca
Bureau temporairement fermé.
Appels téléphoniques, lettres et
courriels acceptés.

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384 (RSVP)
fsna@on.aibn.com (RSVP)

AGA virtuelle :
4 mai, à 10 h – RSVP

Bénévoles recherchés :
TI/Communications

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153 COP McIntyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

628, croiss. Commisso
LaSalle (Ont.) N9H 0C2
519-970-9048
nafr.on49@gmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie (Ont.) P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
1-855-304-4700
info@fsnaottawavalley.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall (Ont.) K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

ON55 YORK

865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
1-855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol (Ont.) P0M 1H0
705-618-9762
federalretirees.ca
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC**QC57 QUÉBEC**

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
418-661-4896
www.anrf-sq.org

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E.,
unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl
info@anrfmontreal.ca

AGA virtuelle (Zoom) : 14 avril,
à 10 h, détail dans le rapport de
la section – RSVP d'ici le 1^{er} avril

QC59 CANTONS-DE-L'EST

1871 rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes
unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-375-3394
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

AGA : 5 mai, détails à venir

Appels de candidatures :
président ou présidente, trésorier
ou trésorière, directeur ou
directrice des adhésions, directeur
ou directrice des communications

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby (Qué.) J2G 8E2
1-855-304-4700
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
nafrfred.nb62@gmail.com
retraitesfederaux.ca/fredericton
facebook.com/branchnb62

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7
1-855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main
281, rue St George
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
506-386-5836
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6
506-594-1194
gloglaw@gmail.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

NOUVELLE-ÉCOSSE**NS71 CÔTE SUD**

100 rue High, case 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
1-855-304-4700
nafns71pres@gmail.com

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

**NS72 COLCHESTER-EAST HANTS**

12, av. Harris
Truro (N.-É.) B2N 3N2
902-893-0543
902-957-0545
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
officemanager@ns.aliantzinc.ca

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Case 1131
Middleton (N.-É.) B0S 1P0
902-765-8590
federalretirees.ca/western-nova-scotia
naf75@gmail.com

NS77 CAP BRETON

C. P. 785
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-562-6541
ve1ars@gmail.com

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0596
gerard.cormier@ns.sympatico.ca
carose@gmail.com

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
902-375-2221
1-855-304-4700
tandrcross@outlook.com

NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2
1-855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**PE82 CHARLOTTETOWN**

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
1-855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

C.P. 1558, succ. Main
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K4
902-724-2302
cliffpoirier@eastlink.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

2, av. Herald, C.P. 20052
Corner Brook (T.-N.-L.) A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbenett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0
709-884-2862
wlkjenkins@personainternet.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-834-3648
wcombden70@gmail.com

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

Appelez maintenant pour parler *directment* avec un conseiller Tradex !



En quoi Tradex est-il différent?

- Nous répondons au téléphone les jours ouvrables de 8 h à 16 h HE
- Appartient à 100 % aux membres
- Fonctionne au prix coûtant pour le bénéfice des membres
- Des conseillers salariés expérimentés
- Exclusivement pour les fonctionnaires et leurs familles
- Des conseils impartiaux et personnalisés
- Aucuns frais d'administration pour les CELI, REER/FERR, REEE
- Possibilités d'économies d'impôts et de coûts

Contactez-nous pour une revue de portefeuille GRATUITE sans obligation



Gestion Tradex Inc.
www.tradex.ca | 1600-85 rue Albert,
Ottawa, ON K1P 6A4
info@tradex.ca | 1-800-567-3863



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.



AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Eva Campbell
Robert Elliott
Michael Kobayashi
Daniel Purdy
Mildred Scales
Alan Serdar
Rod Sisler

BC02 CHILLIWACK

Marion Grace Barnes
Peter Nikkel
Frank W. Smith

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Dan Nelson
William Rowell
Harold Travis
Donald Wilson

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

James Addie
Frank Alvins
Shirley Bode
Elizabeth Boutaught
Lee Boyle
Robert Brucker
Art Collins
Doreen Crawford
Ken Dagg
James Dalton
Florence Donaldson
Wilf Elder
Joseph Faubert
George Forsyth
Peter Hills
Adrienne Johnson
Ed Kemp
Michael Kirkwood
Vicky Lefort
Robert Lissell
Janet Luczanko
James McGillawee
Carl Mueller
Blake Muloin
Barbara Schneider

Ruth Scott
Gabriel Sehn
Jean Stamm
Robert Stanley
Donald Turner
Joyce Unsworth
June Webber
Dorothy Williamson

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Janet Hanbury
Jean McCormick
George Steeves
Margaret Taylor
Jean Watier
Howard Yule

BC08 VANCOUVER

Gary Baker
Joseph Gardner
Marguerite Gerrish
Robert Goddard
John Hoffman
Elizabeth T. Hutchinson
P. Dawn McAllister
Margaretann McMillan
Jane Eleanor Papageorgis

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Vivian Anderson
Ethel Axelson
June Ann Briese
Barbara Jean Cooper
Frances Germaine
Gloria Glass
Peter Hatherley
Carol Hendrie
G.W. Hilder
Denis Love
Anne McGovern
Kathleen Miller
Jean Muir
Sybil Reid
Marianne Stanker
Diana Townsend
Herbert Wilson

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

Dale Stutt

BC12 KAMLOOPS

James Marmion Flynn

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Elsie Burnett
Dorothy Hautaluoma
Dorothy MacIsaac
Joan Marsh
William (Bill) Rothery
James R.H. Scott
Lillian Lois Shold
Martin P. Sommerard
Margaret Louise Taylor
Trevor W. Thompsett
Florence Pearl Willis

BC15 PRINCE GEORGE

Virginia Archibald

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Lynn Belanger
Wilfred Fairhurst
Frances Morley
Frank Smith
Kay Smith

AB92 LAKELAND

John MacIntyre

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Arthur Lloyd Brown
Georgia Helen Celic
Kenneth Earl Elliott
Joseph Krieg
Sheila Taylor

MB30 OUEST DU MANITOBA

J.A. Brennan
Daniel Mahoney

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Jerry Banera
Sidney Beaudoin
Gwendoline Britton
Don M. Campbell
William T. Casey
Pauline Clement
Alberta Fenning
Dick Dolman
James Gardner
Cornelius Godri
George Hanson
Norman Heinrichs
Calvin Jackson
Donald Leyden
Albert Matthews
Harry Naugler
Ben Rykiss
Eunice Sarasin
Jacqueline South
Phyllis (Penny) Stephensen
Louis Tetreault
Harry Wilkins

MB91 EST DU MANITOBA

Shirley Bell
Edward Bueckert
Mildred Juhnke
Dale Lidfors
Tom McDougall
Leonard Simpson

ON36 BLUEWATER

Freda Arnott

ON37 HAMILTON ET RÉGION

Bonnie Gibbons
Barnabas Vajda

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

Ronald Bailey
Sheila Goodwin
Roy Hogan
William Lautenschlager
Peter Meinzer

ON45 QUINTE

Glen Campbell
Doreen Goodfellow
Wilfred Motley
George Pearce
Gary Ripley
Audrey Taylor
Marvin Yantha

ON47 TORONTO ET RÉGION

Nancy I. Connick
William J. Daniels
James E. Mills
Harold W. Morgan
Irene Louise Palmer

QC57 QUÉBEC

Blaise Bédard
Daniel Charron
Alberte Cloutier
Antonio Fournier
Pierre Gagnon
Paul Lachance
Raoul Langford
Noël Paquet
Guy Paradis
Roméo Pineault
Omer St-Pierre
Gaston Savard

QC58 MONTRÉAL

Denise Bélanger
Thérèse Blais Corbeil
Guy Comeau
Jean-Claude Côté
Richard Ferland
Jean Gauthier
Jean-Pierre Guoin
Yvette Marcoux
Gaétan Montpetit
Robert Perrin
Thomas E. Raynor
Jeannine Rousseau
J. C. C. Roy
Robert St-Onge

QC61 MAURICIE

Aline Fréchette
Germaine Normandin

NB64 SUD-EST DU N.B.

Cecile Armstrong
J. Aud
David S. Beach
David Challis
Claudette M. Drisdelle
Ronald J. Dupuis
Murray J. Geddes
Gerald B. Hilton
William A. Irving
Claire LeBlanc
Rodolphe (Rudy) LeBlanc
Armand Légère
Elodiane Légère
Marie E. McGrath
Patrick J. O'Leary
Guy G. Savoie
Wayne A. Snider

NB65 BAIE DE FUNDY

David Dix
Peter Haines
Bertha Purcell

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Pauline Arsenault
Betty MacLean
Gerald Marshall
Peter Wizinowich

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Donald Apt
Rod Blair
Melvin Boudreau
Walter Chaban
Arthur Charlton
Jacqueline Cowie
Robert Delegarde
Gordon Dorey
Grace Ellingwood
Ernest Everett
Norman Fredericks
Wilfred Gaston
Robert Girard
Jessie Griffiths
Gordon Hardiman
Kathleen Initski
Simone Leblanc
Gilbert Lodge
Donald McIntosh
Sheila McLeod
Marvin Mitchell
Oakley Peck
Florence Pemberton
Rolland Pemberton
Audrey Pettitt
Nelson Porteus
Norma Potter
James Pumphrey
Elizabeth Raymond
Kenneth Reno
Agnes Sabine-Pasley
Malcolm Sproul
Jean Thorburne
Daniel Timmons
How Trimper
Roger Wilson
George Wright

NS80 NOVA-NORD

Marie Murray

PE83 SUMMERSIDE

Mary Bigelow
Denis Marantz

NL87 AVALON-BURIN

William A. Power



Merci d'avoir référé des nouveaux membres

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont référé des nouveaux membres lors de la Méga campagne de recrutement de cette année, qui s'est achevée en janvier. Grâce aux efforts de nos membres dévoués, nous avons recruté des centaines de nouveaux membres pour l'Association cette année.

Au moment de la mise sous presse, nous étions en train de vérifier toutes les données sur ces références et d'informer les gagnants des prix. Même si vous ne gagnez pas l'un des prix, vous recevrez une carte cadeau de 5 \$ pour chaque référence produisant une adhésion que vous avez soumise cette année, en guise de remerciement.

Un grand merci encore à nos commanditaires — Johnson Habitation et Auto, Collette, SimplyConnect et Arbor Memorial — et à tous les membres participants, pour avoir fait de la Méga campagne de recrutement 2020 un succès. Rien n'aide plus l'Association à croître que le bouche-à-oreille, alors continuez à nous mentionner à tous ceux qui, dans votre réseau, sont susceptibles de nous rejoindre. Plus nous comptons de membres, plus notre voix collective devient forte.

La Méga campagne de recrutement sera de retour en 2021.

De retour à la demande populaire : Passez aux RCS et économisez!

Notre offre est de retour! Pour une durée limitée, tout membre qui passe au mode de paiement par retenues des cotisations à la source (RCS) recevra trois mois d'adhésion gratuite. Voici pourquoi c'est le meilleur moyen, et de loin, de maintenir votre adhésion à Retraités fédéraux :

- C'est rapide et facile, et vous pouvez même le faire en ligne ou par téléphone lors du renouvellement.
- Comme l'Association n'envoie plus d'avis de renouvellement, elle économise sur le papier et les frais d'affranchissement.
- Il n'y a aucun lien avec le système de paye Phénix, donc pas de complications associées.
- Seulement 4,28 \$ par mois pour une adhésion simple et 5,55 \$ pour une adhésion double.
- Vous pouvez annuler facilement à tout moment.

Pour toute question ou assistance concernant le changement, contactez notre équipe de recrutement et de services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca ou au 1-855-304-4700 (sans frais). Elle sera heureuse d'être à votre service!

Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

L'Association a décidé de ne pas augmenter les cotisations. Les taux de 2021 sont les mêmes qu'en 2020.

Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à retraitesfederaux.ca

Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

Cotisations en 2021

	ANNÉE	MOIS
Individuelle	51,36 \$	4,28 \$
Familiale	66,60 \$	5,55 \$

Comment adhérer

1. Allez sur retraitesfederaux.ca et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

Pour seulement 51,36 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles* (même s'ils ne sont pas à la retraite).

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/cadeau.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

* Qui doivent recevoir ou cotiser
à une pension fédérale.

Toujours à vos côtés

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Bien que le monde soit toujours aux prises avec la pandémie, nous tournons vers l'avenir lorsque nous pouvons voyager au-delà de nos propres frontières.

Dans cet esprit, Johnson Assurance est heureuse d'annoncer que la garantie de soins médicaux d'urgence de MEDOC comprend désormais les incidents liés à la COVID-19, même lorsqu'un avis aux voyageurs est en vigueur, et ce, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars² pour les retraités fédéraux.

Nous encourageons fortement les clients à consulter les avis aux voyageurs du gouvernement du Canada avant d'effectuer toute réservation et de voyager. Il se peut que les options de voyage de retour et la disponibilité des soins médicaux deviennent très limitées à l'extérieur du Canada.

Plus de 50 000 retraités fédéraux bénéficient maintenant des contrats d'assurance voyage MEDOC^{MD} et profitent du régime d'assurance voyage complet dont le coût est souvent moins cher que celui engagé pour plusieurs voyages séparément¹.

Johnson Assurance est là pour vous maintenant et a hâte d'être là pour vous dans le cadre de vos prochains voyages.

Visitez johnson.ca/coronavirus pour connaître les dernières nouvelles.

1.855.428.8744

johnson.retraitefederaux.ca

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. («JI»), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la «RSA») et administré par JI. JI et la RSA sont des filiales apparentées. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Global Excel Management inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. ¹Basé sur une comparaison du plan de base annuel de 40 jours de MEDOC avec des plans pour un seul voyage avec des avantages similaires. ²Couverture et avantages décrits applicables aux membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP).